## UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

## L'INFLUENCE DES PRÉJUGÉS ENVERS L'ÂGE SUR LES REPRÉSENTATIONS MENTALES DES VISAGES ET LES JUGEMENTS SOCIAUX : UNE ANALYSE COMPARATIVE SELON L'ÂGE

## ESSAI DOCTORAL PRÉSENTÉ AU DÉPARTEMENT DE PSYCHOÉDUCATION ET DE PSYCHOLOGIE

COMME EXIGENCE PARTIELLE DU DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE, PROFIL NEUROPSYCHOLOGIE CLINIQUE (D.PSY)

PAR © JOANNIE MALTAIS

**DÉCEMBRE 2018** 

#### COMPOSITION DU JURY

## L'influence des préjugés envers l'âge sur les représentations mentales des visages et les jugements sociaux : une analyse comparative selon l'âge

## Par Joannie Maltais

Cet essai doctoral a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

- Hélène Forget, Ph. D., directrice de recherche, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais
- Caroline Blais, Ph. D., codirectrice de recherche, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais
- Guilhème Pérodeau, Ph. D., examinatrice interne et présidente du jury, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais
- Daniel Fiset, Ph. D., examinateur interne, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais
  - Martine Lagacé, Ph. D., examinatrice externe, Département de communication / École de psychologie, Université d'Ottawa

#### REMERCIEMENTS

Cet essai doctoral n'aurait certainement pas été possible sans l'appui et le support des personnes qui ont traversé ma vie durant les dernières années. Je prends ici quelques lignes pour les remercier de m'avoir accompagnée et d'avoir contribué, chacun à leur façon, au succès de ce long projet qu'est le doctorat.

Tout d'abord, merci à tous les participants sans qui rien de cela n'aurait pu prendre forme.

Un énorme merci à mes directrices de recherche, Hélène et Caroline qui m'ont si bien guidé tout au long des quatre dernières années. Je tiens à vous remercier, toutes les deux, pour avoir cru en moi ainsi que pour m'avoir rapidement accueillie et faite sentir que j'avais ma place dans ce monde de la recherche. Merci d'avoir été le duo parfait dont j'avais besoin pour évoluer dans ce projet. Hélène, merci d'avoir été une personne sur qui j'ai senti que je pouvais compter. Merci pour ta confiance, ton professionnalisme, tes connaissances, ta transparence. Merci de m'avoir encouragée et de m'avoir offert des opportunités qui m'ont permis de me dépasser. Caroline, merci pour ta patience sans limite, pour ta disponibilité, pour ta rigueur scientifique, pour ton discernement et bien plus. Les mots manquent pour exprimer à quel point je suis reconnaissante pour ton support et ta présence à toutes les étapes de ce long projet. Il ne fait aucun doute que ta contribution au développement de mes compétences en recherche est immense.

Merci à Daniel, qui non seulement a accepté de faire partie du comité d'évaluation de mon essai doctoral, mais qui a aussi marqué mon parcours universitaire de différentes façons.

Merci pour le partage de connaissances, pour ta passion contagieuse, pour ton humour et ton dynamisme. Merci d'avoir ouvert ta porte et offert ton écoute lorsque ça comptait.

À vous trois, vous n'aurez peut-être pas fait de moi un chercheur, mais vous m'avez sensibilisé à l'importance de la recherche rigoureuse et ça, ça me suivra même comme clinicienne.

Merci à Guilhème Pérodeau et Martine Lagacé d'avoir accepté de faire partie du comité d'évaluation de mon essai doctoral. Merci pour votre temps et vos rétroactions qui ont aussi contribué à faire grandir cet essai doctoral.

Merci à Hana Furumoto-Deshaies qui a été d'un grand support pour la dernière phase de la collecte de données.

Merci également à Youna Dion-Marcoux de m'avoir si bien accueillie dans le laboratoire de cherche. Merci de m'avoir partagé tes connaissances sans retenue et de m'avoir orienté/guidé dans ce champ de recherche qui t'était beaucoup plus familier, je t'en suis extrêmement reconnaissante. Tu fais assurément partie des rencontres significatives et durables que j'ai faites durant cette aventure. Tu as été une collègue de bureau merveilleuse qui est maintenant devenue une amie précieuse. Merci d'avoir été là et d'être là encore.

Merci à ma famille pour leur soutien inestimable, leurs encouragements ainsi que leur amour. Merci d'avoir cru en moi, d'être fier de moi et de m'avoir transmis la force, le courage et la persévérance d'aller au bout de tous les projets qui me tiennent à cœur.

Merci à mes amis de m'avoir soutenu, encouragé et pour m'avoir aidé à me divertir et garder les pieds sur terre durant ce cheminement académique.

## DÉDICACE

À mes grands-parents, avec qui j'aurai tant aimé partager cette fierté.

Vous avez été une source d'inspiration et de motivation incroyable.

Merci d'avoir été présent et de m'avoir accompagnée, à votre façon dans la réalisation de ce projet.

# TABLES DES MATIÈRES

COMPOSITION DU JURY	xcvi
REMERCIEMENTS	xcvii
DÉDICACE	xcix
LISTE DES FIGURES	civ
LISTE DES TABLEAUX	cv
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	cvi
LISTE DES SYMBOLES ET DES UNITÉS	cvii
RÉSUMÉ	cviii
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE	1
Introduction	1
Préjugé et stéréotype	3
Définition	3
Développement et maintien des préjugés et des stéréotypes	3
Processus automatique versus contrôlé	7
Attitude implicite.	8
Les méthodes développées.	9
Les impacts observés de l'implicite sur le comportement	10
Les jugements sociaux basés sur les visages	11
Impact des jugements sur le comportement.	11
Impact des préjugés sur la représentation mentale des visages	14

Âgisme	17
L'âgisme en lien avec les jugements sociaux basés sur la perception des visages	19
Objectifs et hypothèses	20
CHAPITRE II : MÉTHODE	22
Participants	22
Procédure	22
Instruments	24
Critères d'inclusion.	24
Mesures expérimentales.	29
CHAPITRE III : RÉSULTATS	36
Analyses descriptives	36
Mesure de préjugés.	36
Mesures psychologiques	37
Expérience 1: Impact de l'âge des participants, de l'âge des visages évalués, de l'âgisn	ne
implicite et de l'interaction âge du participant X âgisme implicite sur les jugements soc	ciaux.38
Agressif	39
Attrayance	39
Dominance	39
Confiance	40
Intelligence.	40
Misérable.	40
Responsable.	40
Sociable	41

Triste	41
Structure factorielle des jugements sociaux.	41
Expérience 2 : Impact de l'âge des participants, de l'âgisme implicite et de l'interaction â	ige du
participant X âgisme implicite sur les représentations mentales de visages jeunes et âgés .	45
Jugement de leadership.	46
Jugement de dominance.	46
Analyses exploratoires.	47
CHAPITRE IV : DISCUSSION	49
Objectif 1 : Impact de l'âgisme sur les jugements sociaux et les représentations mentales.	49
Rappel des résultats.	49
Interprétations des résultats en lien avec la littérature scientifique.	51
Objectif 2 : Impact de l'interaction entre l'âge du participant et son niveau d'âgisme sur l	es
jugements sociaux et les représentations mentales	57
Rappel des résultats.	57
Interprétations des résultats en lien avec la littérature scientifique.	58
Limites de l'étude et pistes futures	64
CHAPITRE V : CONCLUSION	67
BIBLIOGRAPHIE	69
APPENDICE A : QUESTIONNAIRES	81
Questionnaire de renseignements sociodémographiques et de santé :	81
Inventaire de Trait d'anxiété (IASTA-Y2) :	85
Inventaire de dépression de BECK (BDI-II) :	86
Mini-Mental State Examination (MMSE):	88

Échelle de Snellen :	90
Mesure de sensibilité au contraste :	91
Version française de la Fraboni Scale of Ageism-Revisited :	92
Nombre de contacts avec des personnes jeunes et âgées :	94
APPENDICE B : DÉFINITIONS DES JUGEMENTS	95

## LISTE DES FIGURES

Figure 1.	16
Figure 2.	30
Figure 3.	33

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	38
Tableau 2	44

# LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

UQO Université du Québec en Outaouais

LAPS<sup>2</sup> Laboratoire de psychoneuroendocrinologie du stress et de la santé

LPVS Laboratoire de perception visuelle et sociale

BDI-II Inventaire de dépression de Beck (2<sup>e</sup> édition)

IASTA-Y2 Inventaire de trait d'anxiété

TAI Test d'association implicite

# LISTE DES SYMBOLES ET DES UNITÉS

M Moyenne

É.-T. Écart-type

\$ Dollars

min. Minutes

= Égale

< Plus petit que

% Pourcentage

X Multiplié par

### **RÉSUMÉ**

Les jugements sociaux font partie intégrante du quotidien. Même si certains d'entre eux sont considérés comme étant nécessaires au traitement de l'information de notre environnement, ils ont aussi des impacts moins souhaitables. Que ce soit en laboratoire ou en situation réelle, on a pu observer les conséquences des stéréotypes et préjugés sur le comportement, les croyances et les attitudes des individus. Plus récemment, on a observé que le niveau individuel de préjugé va influencer la perception mentale qu'une personne a d'un visage typique appartenant à l'exogroupe. Ces études ont été faites pour les préjugés concernant l'ethnie. Toutefois, on ne peut pas tenir pour acquis que le niveau d'âgisme aura le même type d'impact que ceux trouvés avec le racisme. La présente étude a donc pour objectif d'évaluer l'impact du niveau d'âgisme d'une personne sur ses jugements sociaux et sur ses représentations mentales. Il vise aussi à explorer si cet effet se manifeste de la même chez les jeunes que chez les personnes âgées.

Pour ce faire, une mesure du niveau d'âgisme a été prise pour 30 participants jeunes (18 à 30 ans) et 30 participants âgés (65 ans et plus) avec le test d'association implicite (TAI). Les participants ont aussi réalisé une tâche de jugement social, qui incluait neuf jugements sociaux : agressifs, dignes de confiance, attrayants, dominants, sociables, responsables, intelligents, misérables et tristes. Les résultats montrent que les visages âgés vont être jugés plus négativement que les visages jeunes à l'exception du jugement de confiance et de responsabilité pour lequel aucune différence significative n'est présente. Le niveau d'âgisme du participant et l'âge de celui-ci n'influencent toutefois pas les jugements sociaux. Ces jugements ont été regroupés par deux facteurs principaux à partir d'une analyse de composantes principales. Ces deux facteurs sont le leadership et la dominance.

Les mêmes participants ont aussi réalisé une tâche de corrélation inverse, qui a permis d'obtenir leur représentation mentale d'un visage jeune et celle d'un visage âgé. À partir des jugements sociaux faits sur ces représentations mentales par 50 juges indépendants, les résultats montrent que les représentations mentales des visages âgés sont jugées comme moins leader et plus dominant que les représentations mentales des visages jeunes. Le niveau d'âgisme et l'âge du participant n'ont toutefois pas d'impact sur les jugements sociaux fait sur sa représentation mentale, ce qui suggère que l'image mentale qu'on se fait d'un visage jeune ou âgé n'est pas influencée par les différences individuelles d'âgisme ou notre âge. D'autre part, les participants âgés ont, en moyenne, un niveau d'âgisme implicite et explicite plus élevé que les participants jeunes (biais pro-jeune).

Les jugements sur les visages de différents âges semblent être faits sur la base de l'appartenance à un groupe puisqu'on retrouve des différences significatives entre les jugements faits sur les stimuli jeunes et les stimuli âgés. L'absence d'influence du niveau d'âgisme des participants sur les jugements fait dans le cadre de ce projet montre que les processus inhérents à l'âgisme diffèrent des autres types de préjugés sociaux.

MOTS-CLÉS: Âgisme, personnes âgées, implicite, représentation mentale, jugements sociaux

## CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE

#### Introduction

En 2011, 14.4% de la population canadienne était âgée de 65 ans et plus. Les personnes âgées représentent le groupe dont la croissance est la plus rapide dans les dernières années principalement en raison de la fécondité sous le seuil de remplacement des générations depuis des années, de l'espérance de vie qui augmente et du vieillissement de la génération «babyboom» (Statistique Canada, 2013). On prévoit qu'en 2061, le pourcentage de personnes de 65 ans et plus sera de 25.5% pour la population canadienne (Statistique Canada, 2013). En 2017, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 18.5% dans l'ensemble de la population québécoise (Institut de la statistique du Québec, 2017).

Le vieillissement de la population fait couler beaucoup d'encre, entre autres pour ses nombreux enjeux économiques, politiques et sociétaux. Bien que la représentation populationnelle de ce groupe d'âge soit grandissante dans la société actuelle, les préjugés à son égard demeurent bien présents et cette dimension du vieillissement est beaucoup moins abordée. L'âgisme est d'ailleurs la forme de discrimination la plus acceptée au Canada si l'on compare avec le sexisme et le racisme (Lozon & Barratt, 2012).

Les attitudes négatives envers les individus de ce groupe d'âge peuvent prendre plusieurs formes. Que se soit fait de manière implicite ou explicite, les conséquences de ces biais négatifs envers les personnes âgées sont nombreuses : infantilisation, isolement, désengagement psychologique des employés pour n'en nommer que quelques une (Blaine, 2013). De plus, les personnes âgées, lorsqu'elles font face à des stéréotypes négatifs envers leur âge, ont des performances mnésiques inférieures et un niveau de stress plus prononcé lors d'une épreuve mathématique comparativement à un groupe de personnes âgées exposé à des stéréotypes positifs

(Levy, 1996; Shih, Pittinsky, & Ambady, 1999; Abrams, Crisp, Marques, Fagg, Bedford, & Provias, 2008). Les attitudes négatives envers les personnes âgées peuvent donc compter parmi les facteurs causaux qui mènent à l'isolement de même qu'à la détérioration cognitive, affective et physique des personnes âgées (Nicolaj-Iversen, Lasen, & Solem, 2009).

Les nombreux impacts négatifs de l'âgisme sont d'autant plus inquiétants quand on sait qu'une classification (par exemple, jeune vs. âgé, beau vs. laid, digne de confiance vs. non digne de confiance) se fait de manière automatique, en moins d'une seconde, basée principalement sur l'apparence faciale (Willis & Todorov, 2006). Qui plus est, plusieurs études montrent que les jugements sociaux ainsi basés sur l'apparence faciale ont une influence sur le comportement adopté avec une autre personne (Ratner, Amodio, Ron, Wigboldus, & Knippenberg, 2014). Par exemple, le fait d'avoir un visage qui semble non digne de confiance va influencer le verdict de culpabilité lors d'un procès (Porter & Brinke, 2009).

Ce projet a donc pour but de vérifier comment le niveau d'âgisme d'une personne influence la façon dont elle porte des jugements sociaux sur un visage. Plus spécifiquement, le présent projet permettra de vérifier l'influence de l'âgisme sur la façon dont un individu perçoit l'apparence faciale d'un membre typique des groupes jeunes et âgés, et sur les jugements sociaux effectués sur des visages jeunes et âgés. Ce projet permettra aussi de vérifier si l'impact de l'âgisme sur la perception sociale de visages se manifeste différemment chez les jeunes et les personnes âgées. Les prochaines sections font état de la documentation relative aux thèmes mentionnés. Ensuite, les objectifs et les hypothèses de ce projet de recherche seront présentés.

### Préjugé et stéréotype

#### Définition.

On définit les stéréotypes comme étant des croyances qui sont partagées à propos de caractéristiques personnelles d'un autre groupe (Gilovich, Keltner, & Nisbett, 2011). C'est aussi une tendance à sur-inclure et à sur-généraliser les croyances envers d'autres personnes (Fiske, 1998). Ces croyances consensuelles semblent être apprises tôt, puisque dès l'âge de quatre ans, des enfants ont des croyances stéréotypées et des préjugés, et qu'à l'âge de six à huit ans l'essentiel est acquis (Bigler & Liben, 2007). Le terme préjugé réfère plutôt au fait d'avoir un niveau individuel d'attitude favorable ou défavorable envers une personne et un groupe sur la base de leur appartenance à un groupe particulier. C'est donc de réagir face à une autre personne sur la base de son appartenance à un groupe plutôt que pour sa personne uniquement. Le stéréotype a une nature qui est plus descriptive, collective et cognitive versus le préjugé qui lui serait plus individuel, normatif et comportemental (Fiske, 1998; Cuddy & Fiske, 2002). Bien que la distinction entre stéréotypes et préjugés soit intéressante, dans le cadre de cet essai, ces termes seront traités comme des synonymes étant donné que dans le langage courant, ils sont souvent utilisés comme étant équivalent. De plus, on ne peut prétendre que les auteurs des études rapportées dans les prochaines sections se basent sur les mêmes schèmes de référence.

### Développement et maintien des préjugés et des stéréotypes.

On distingue trois perspectives différentes quand on tente de comprendre les fondements des préjugés soit la perspective économique, la perspective motivationnelle et la perspective cognitive.

#### La perspective économique.

Pour expliquer les préjugés, la perspective économique propose l'idée qu'un groupe développe des préjugés face à un autre groupe lorsqu'ils sont en compétition pour des ressources matérielles (Gilovich & al., 2011; Leyens, Yzerbyt, & Schadron, 1996). Selon cette perspective, le contexte de compétition a pour impact de créer un besoin de protéger et promouvoir les intérêts de l'endogroupe, ce qui peut aussi mener à des comportements de discrimination envers les autres groupes. L'expérience de «Robbers Cave» est un exemple classique en psychologie sociale qui illustre bien l'impact du contexte de compétition sur le développement des préjugés. Cette expérience a eu lieu dans le cadre d'un camp d'été pour adolescents. Dans la première phase de l'expérience, des groupes ont été formés. Très rapidement, les groupes nouvellement formés sont devenus très cohésifs. Dans la deuxième phase, les groupes se sont retrouvés à faire des jeux compétitifs dans lesquels des prix étaient remis à l'équipe gagnante. Ce contexte de réelle ressource limitée a fait place à de nombreux conflits (bagarre, insulte, etc.). De plus, si un membre d'un groupe entretenait des relations avec un membre de l'autre groupe, il était considéré comme un traître par son groupe (Sherif, Harvey, White, Hood, & Sherif, 1961).

Pour résumer, la perspective économique propose que l'existence d'une compétition entre deux groupes, pour quelque chose que seulement un des deux peut obtenir, soit le seul ingrédient requis pour que des préjugés et des comportements discriminatoires se manifestent. L'expérience décrite ci-haut montre aussi que le fait de s'unir contre un autre groupe augmente la cohésion de l'endogroupe (Leyens & al., 1996).

### La perspective motivationnelle.

La perspective motivationnelle argumente le fait que l'hostilité intergroupe peut se développer même en l'absence de compétition; le simple fait de savoir qu'il y a notre groupe et un autre groupe peut être suffisant pour mener à de la discrimination entre les groupes (Gilovich & al., 2011). Le biais endogroupe est la tendance à juger les membres de son propre groupe (endogroupe) de manière plus favorable que les membres d'un autre groupe (exogroupe) (Fiske, 1998). Selon la perspective motivationnelle, les biais intergroupes ne sont donc pas nécessairement le résultat d'un historique conflictuel ou d'une compétition entre deux groupes. Ces biais peuvent être présents alors que deux personnes ne se connaissent pas, n'ont pas de conflit d'intérêt ou de quelconque ressentiment entre eux (Gilovich & al., 2011). Le paradigme du groupe minimal a d'ailleurs mené à des résultats extrêmement convaincants supportant cette idée. Ce paradigme consiste à créer deux groupes sur la base de critères arbitraires. Par la suite, à titre d'exemple, des points sont alloués à des participants dont on ne connait que l'appartenance groupale. Ces groupes sont dits «minimaux», car ils sont purement cognitifs, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune interaction entre les participants d'un même groupe ou entre les groupes (Autin, 2010). Des études utilisant le paradigme du groupe minimal ont montré qu'une simple identification à un groupe est suffisante pour influencer nos interactions, nos attitudes et nos comportements face à notre groupe de même qu'à l'autre groupe. Par exemple, plusieurs études classiques montrent que le fait d'assigner des participants dans deux conditions différentes sur la base de distinction arbitraire telle que la tendance à sous-estimer ou sur estimer les éléments d'un ensemble va avoir un impact sur le montant d'argent qu'il remettrait aux membres de leur groupe versus de l'autre groupe (Ashburn-Nardo, Voils, & Monteith, 2001).

Dans ce cas-ci, la lutte pour des ressources ne permet pas d'expliquer la compétition et la discrimination entre les groupes. La perspective motivationnelle explique l'émergence de biais intergroupes principalement par la théorie de l'identité sociale, selon laquelle l'estime de soi d'un individu découle entre autres du groupe auquel il appartient (Gilovich & al., 2011). Ainsi,

des comportements visant à favoriser l'endogroupe permettent d'entretenir une estime de soi davantage positive.

### La perspective cognitive.

Dans le but de mieux comprendre le monde, nous sommes amenés à faire des catégories et des comparaisons à partir de ce que l'ont perçoit dans l'environnement (Van Bavel & Cunningham, 2009). La catégorisation est un processus cognitif bien connu, entre autres, en raison de l'intérêt qu'il suscite chez les chercheurs dans le domaine de la psychologie sociale. Selon la perspective cognitive, ce processus est précurseur à la venue des stéréotypes (Devine, 1989). Cette idée appuie la conception de Gordon W. Allport en 1954, qui voyait la catégorisation comme la source des biais intergroupes, mais aussi comme étant un élément naturel et universel chez les humains.

Selon la perspective cognitive, l'utilisation des stéréotypes pour interpréter l'environnement permet une réduction des ressources cognitives nécessaires, ce qui explique pourquoi ce processus aurait été sélectionné au fil de l'évolution (Gilovich & al., 2011). Par contre, l'existence des préjugés démontre que bien que l'utilisation des stéréotypes puisse sauver du temps et de l'énergie, elle peut aussi, par conséquent, mener à de fausses impressions et à de mauvais jugements.

Une des conséquences du processus de catégorisation est l'effet d'homogénéité de groupe. En effet, de manière automatique, les humains ont tendance à porter leur attention sur les similarités des membres de l'endogroupe et sur les différences entre l'endogroupe et l'exogroupe. Les membres de l'exogroupe sont donc perçus entre eux comme étant très homogènes, et leurs différences individuelles ne sont pas reconnues. L'effet d'homogénéité contribue au maintien des stéréotypes, parce qu'il favorise, par exemple, la généralisation d'un

comportement négatif effectué par un membre de l'exogroupe à l'ensemble des membres de ce dernier. Une autre conséquence du processus de catégorisation est la tendance à porter davantage attention aux aspects de l'exogroupe qui confirment les stéréotypes, et d'ignorer les éléments incohérents avec les stéréotypes. La catégorisation va aussi déterminer les attentes envers les autres donc la prophétie autoréalisatrice est une autre façon de maintenir des distorsions dans nos perceptions. Plus précisément, la façon dont on agit avec l'exogroupe est teintée par la façon dont on perçoit les membres. D'une certaine manière, en agissant d'une telle manière, on crée les attentes comportementales attendues chez eux (Gilovich & al., 2011).

## Processus automatique versus contrôlé

Selon Devine (1989), à partir de la naissance, comme être humain, nous sommes exposés à des stéréotypes et préjugés par rapport à certains groupes. À force d'être exposés aux mêmes stéréotypes, graduellement des associations se forment et influencent la façon dont les individus perçoivent les autres et agissent avec ces derniers. En raison de la socialisation entre autres, les stéréotypes ont une histoire d'activation plus longue que les croyances personnelles, lesquelles apparaissent plus tard dans le développement humain. Les stéréotypes sont donc souvent bien ancrés et s'activent automatiquement quand on fait face à un membre d'un groupe (Devine, 1989). Tout un courant des écrits scientifiques actuels sur les préjugés porte donc sur les processus automatiques impliqués.

Un processus automatique implique une activation spontanée et non intentionnelle d'un ensemble d'associations apprises sans contrôle conscient (Gilovich & al., 2011). Le processus contrôlé, quant à lui, apparait de manière délibérée et consciente. L'intentionnalité et la flexibilité de ce type de processus le rendent particulièrement utile en situation de prise de décision, de résolution de problème et d'initiation de nouveaux comportements. L'activation, de

manière non-intentionnelle, des stéréotypes est aussi puissante et incontournable chez les individus qui présentent de faibles préjugés explicites (c.-à-d. attitude autorapportée) que chez ceux ayant de forts préjugés explicites. La différence se trouverait plutôt dans le processus contrôlé, plus précisément dans les croyances personnelles permettant l'initiation ou l'inhibition de nouvelles réponses. Ce qui distingue les individus ayant des préjugés de ceux qui en ont peu ou pas ne serait pas la connaissance des stéréotypes, mais plutôt la capacité à résister ou non à ceux-ci en utilisant des processus cognitifs contrôlés (Devine, 1989).

Les humains ont cette tendance naturelle et automatique de se comparer les uns aux autres, et ce, peu importe la culture, dans le but de maintenir l'identité sociale (Van Bavel & Cunningham, 2009). Paradoxalement, nous vivons dans une société qui prône des valeurs telles que l'égalité et la justice. Il peut donc être mal vu d'avoir des préjugés, mais aussi inconfortable ou incohérent de sentir qu'on a des préjugés alors que c'est contre nos valeurs. Il est donc naturel de vouloir donner une image de nous qui se conforme à ce qui est acceptable aux yeux de la société. Les recherches faites dans le domaine de la psychologie sociale au cours des dernières années ont montré que l'attitude autorapportée est parfois différente de l'attitude implicite. Greenwald et Banaji (1995) ont recensé des études qui montrent que les préjugés et les stéréotypes sont des processus de cognition sociale qui s'exercent souvent implicitement et qui influencent le jugement ainsi que le comportement. Des comportements discriminatoires peuvent donc être commis sans même que l'auteur de ces comportements en ait conscience (Devine, 1989; Levy & Banaji, 2004).

## Attitude implicite.

Les éléments cités ci-dessus montrent, entre autres, l'importance de développer des mesures de biais implicites plutôt que d'utiliser seulement des mesures autorapportées, lesquelles

permettent uniquement de mesurer les biais explicites. De telles mesures ont été développées au cours des dernières années, et présentent deux avantages clairs. D'abord, la désirabilité sociale ne peut pas influencer les réponses données. De plus, des biais peuvent être trouvés même chez les gens qui ne croient pas en avoir. Deux méthodes largement utilisées sont présentées ci-dessous.

#### Les méthodes développées.

Le test d'association implicite (TAI) est l'une des techniques utilisées permettant de mesurer des préjugés implicites. Elle a été développée par Anthony Greenwald et Mazarin Banaji en 1995. Une série de mots et/ou d'images est présentée sur un écran d'ordinateur. Le participant doit appuyer sur une des deux touches le plus rapidement possible en fonction de ce qui est demandé (gauche ou droite). Cette technique se base sur l'idée que les participants vont réagir plus rapidement lorsque l'image d'un groupe et les mots qui lui sont stéréotypiquement associés doivent être répondus avec la même touche de clavier (du même côté). En suivant la logique du test, les gens ayant des préjugés envers les personnes âgées, par exemple, devraient appuyer plus rapidement sur la bonne réponse au niveau du clavier lorsque la même touche est utilisée pour des visages âgés et des mots négatifs. À l'inverse, ils devraient répondre plus lentement lorsque la même touche du clavier est utilisée pour des visages âgés et des mots positifs. Avec cette méthode, les préjugés implicites envers les personnes âgées sont représentés, pour chaque participant, par la différence de temps de réaction entre les réponses aux essais où l'association imposée se fait pour jeunes/positifs et vieux/négatifs, versus les essais où l'association imposée se fait pour jeunes/négatifs et vieux/positifs (Hummert, Garstka, O'Brien, Greenwald, & Mellott, 2002; Gilovich & al., 2011).

Une autre technique de mesure indirecte est l'amorçage. Cette technique est utilisée pour mesurer l'accès à un concept, par exemple un stéréotype. Une amorce consiste à présenter

préalablement un stimulus très rapidement (exemple un mot) dans le but d'influencer le traitement d'un autre stimulus cible (Fiske & Leyens, 2008). Si le mot «beurre», par exemple, est présenté à un participant et qu'on lui demande, le plus rapidement possible, de reconnaître des mots parmi une chaîne de lettre, on observe que le mot «pain» va être reconnu beaucoup plus rapidement que le mot «voiture» en raison de l'association qu'existe entre le beurre et le pain. Pour suivre la même idée, si une religieuse est associée à de bonnes valeurs humanitaires pour un participant, celui—ci répondra de manière plus rapide à des mots positifs après avoir vu l'image de la religieuse (Gilovich & al., 2011).

## Les impacts observés de l'implicite sur le comportement.

Souvent, les comportements négatifs envers un individu d'un autre groupe sont le résultat d'une activation automatique des stéréotypes négatifs lié à l'autre groupe (Bargh, Chen, & Burrows, 1996). L'étude de Payne en 2001 est un exemple de réaction automatique face à un groupe stigmatisé. Dans un premier temps, les participants de l'étude observaient à l'écran un visage caucasien ou un visage afro-américain. Immédiatement après avoir vu le visage, un objet apparaissait à l'écran et ils devaient, le plus rapidement possible, identifier s'il s'agissait d'un outil ou d'un fusil. Les résultats montrent que les participants identifiaient plus rapidement le fusil lorsqu'il était précédé d'un visage afro-américain, et identifiaient plus rapidement l'outil quand il était précédé d'un visage caucasien. Cette étude met en évidence le fait que les stéréotypes implicites affectent l'identification et la catégorisation.

Une autre expérience de Payne (2001) est arrivée à des conclusions semblables avec un protocole plus dynamique. Dans cette expérience, les participants jouaient à un jeu vidéo dans lequel, à tout moment, un personnage soit caucasien ou afro-américain apparaissait à l'écran, avec soit un fusil ou un autre objet. Les participants avaient pour consigne de «faire feu» lorsque

le personnage du jeu vidéo tenait un fusil, et d'appuyer sur un autre bouton lorsqu'il tenait un autre objet. Ils devaient réagir le plus rapidement possible. Les résultats montrent que les participants ont traité de manière différente le personnage caucasien versus le personnage afro-américain du jeu vidéo. Lorsque le personnage était caucasien, les deux types d'erreurs (faire feu sur un personnage non armé et ne pas faire feu alors qu'il est armé) survenaient à fréquence équivalente. Lorsque le personnage était un afro-américain, les participants ont fait plus souvent l'erreur de faire feu alors que le personnage n'était pas armé comparativement à ne pas faire feu sur un personnage armé. L'effet était le même que les participants à l'étude soient caucasiens ou afro-américains.

L'apparence générale d'un individu est sans doute un facteur important qui interfère avec le choix implicite du comportement adopté. En voulant mieux comprendre de quelle façon, l'apparence physique pouvait influencer un comportement, plusieurs chercheurs se sont intéressés plus spécifiquement à l'apparence du visage.

#### Les jugements sociaux basés sur les visages

#### Impact des jugements sur le comportement.

À un très jeune âge, les enfants montrent déjà un intérêt plus grand à regarder un visage versus un autre stimulus. La perception des visages est l'une des aptitudes visuelles les plus développées chez les humains (Haxby, Hoffman, & Gobbini, 2000). L'apparence du visage est également un élément central dans le mécanisme de catégorisation sociale tel que le genre, l'ethnie ou l'âge (Mangini & Biederman, 2004). On retrouve aussi des catégorisations au niveau des caractéristiques personnelles d'individus basés sur l'apparence du visage pour lesquels la physionomie est moins évidente (e.g. digne de confiance ou non; agressif; dominant; intelligent; etc.). De plus, on retrouve une cohérence inter-juge pour ces jugements. Par exemple, les visages

perçus comme étant distingués, intelligents et déterminés sont plus âgés, ont des lèvres plus minces et ont des rides aux coins des yeux. La perception de la dominance est généralement liée à l'apparence masculine. La ressemblance du visage à une expression émotionnelle spécifique prédit les traits de personnalité associés à ce visage. Par exemple un visage qui semble fâché va être perçu comme étant plus agressif (Todorov, Olivola, Dotsch, & Mende-Siedlecki, 2015). Ces éléments physionomiques permettent une catégorisation rapide des visages d'autres personnes. Par exemple, un jugement peut se faire à partir d'une exposition aussi courte que 100 ms sur un visage neutre non familier (Willis & Todorov, 2006).

Les attributions sociales faites à partir des visages ont des répercussions bien démontrées au niveau comportemental, et ce autant en laboratoire qu'en contexte naturel. Par exemple, en laboratoire, les stratégies d'un individu lors de jeux d'argent sont influencées par à quel point il juge son partenaire/adversaire comme étant digne de confiance (Rezlescu, Duchaine, Olivola, & Chater, 2012; Todorov, & al., 2015). Un participant va moins avoir tendance à faire confiance à quelqu'un qui a un visage qu'il juge comme non digne de confiance, c'est-à-dire qu'il va investir moins d'argent, et ce même si les comportements précédents indiquent qu'il peut lui faire confiance.

Un impact de l'apparence faciale d'un individu sur le comportement envers celui-ci a aussi été documenté en contexte plus naturel. Au niveau politique, par exemple, plus le visage d'un candidat est jugé compétent par des observateurs qui ne savent pas à quel parti politique celui-ci est associé, plus ce candidat est susceptible de remporter l'élection (Antonakis & Dalgas, 2009). D'autres études suggèrent que cette même prédiction sur le résultat d'une élection peut se faire à partir de jugement, basé uniquement sur l'apparence de visage, de dominance, de sociabilité, de menace, et de stéréotypicalité du groupe républicain (Todorov & al., 2015).

Au niveau professionnel, les directeurs qui ont l'air compétents et dominants sont engagés par des compagnies plus prestigieuses et reçoivent un salaire plus important, et ce même si leur performance au travail n'est pas meilleure que les autres directeurs ayant un visage jugé d'apparence moins compétente (Graham, Harvey, & Puri, 2010). Le même patron de résultat a été observé dans le milieu militaire : les individus avec un visage jugé plus dominant se retrouvent dans de plus hauts rangs de l'armée (Mueller & Mazur, 1996).

Dans le domaine judiciaire, l'apparence faciale peut aussi prédire la sentence d'un individu, le jugement de la culpabilité et la sévérité de la peine (Porter & Brinke, 2009; Dumas & Testé, 2006). Un individu accusé, qui a un visage non digne de confiance ou un visage qui correspond au stéréotype du crime pour lequel il est accusé, a plus de chance d'être reconnu coupable même si la preuve de sa culpabilité est petite.

Le choix d'un partenaire est aussi influencé par l'apparence faciale. On observe que les gens trouvent un visage plus attrayant lorsqu'il semble posséder un trait désiré chez un futur partenaire amoureux (exemple : l'assurance; (Little, Burt, & Perrett, 2006)). Un visage d'apparence agréable et ouvert prédit un succès pour les rencontres amoureuses pour les hommes tandis qu'un visage jugé d'apparence intelligente et sérieuse prédit négativement le succès pour les rencontres amoureuses chez les femmes (Olivola, Eastwick, Finkel, Hortaçsu, Ariely, & Todorov, 2009; Todorov & al., 2015). Ces corrélations restent significatives même après avoir contrôlé pour l'attirance physique et pour les informations accompagnant la photo de profil sur le site de rencontre. Ces études montrent à quel point les jugements sociaux basés sur l'apparence faciale joue un rôle critique dans l'expression des comportements, et leurs impacts sont d'autant plus importants qu'ils ne sont jamais complètement éliminés par le fait de mieux connaître la personne ou d'avoir davantage d'information sur celle-ci (Todorov & al., 2015).

### Impact des préjugés sur la représentation mentale des visages.

Des études récentes montrent que les comportements discriminatoires corrèlent avec le niveau de racisme implicite; ce qui suggère qu'il y a des différences individuelles au niveau de la force d'association entre un groupe et son stéréotype, et donc que l'activation non intentionnelle n'est pas aussi forte chez tout le monde et n'a pas les mêmes conséquences chez tous (Stanley, Sokol-Hessner, Banaji, & Phelps, 2011). En effet, Stanley et son équipe (2011) ont montré que les comportements ne sont pas toujours dirigés par notre conscience ou nos intentions. Ils ont observé que des variations dans la performance au TAI prédisent l'estimation de la confiance indépendamment de la race du participant. C'est-à-dire que les associations implicites avec un autre groupe peuvent influencer nos décisions sociales conscientes. Cette étude suggère que l'estimation de la confiance qu'on accorde à quelqu'un est influencée par les caractéristiques faciales, mais aussi sur nos propres biais sociaux implicites.

Un autre impact connu des préjugés implicites est la modification qu'ils peuvent engendrer au niveau de la représentation mentale de l'apparence du visage d'un membre de l'autre groupe. En d'autres mots, les croyances entretenues par rapport aux traits du visage d'un membre d'un autre groupe se reflètent dans ce à quoi on s'attend d'un visage typique de l'autre groupe (Dotsch R., Wigboldus, Langner, & Knippenberg, 2008). La méthode utilisée par ces chercheurs sera détaillée ici puisqu'elle est centrale au présent essai. D'abord, ils ont utilisé la technique de corrélation inverse avec 28 participants pour obtenir chez chacun d'eux la représentation mentale d'un visage marocain. La technique de corrélation inverse permet de révéler l'image mentale qu'un individu se fait d'une catégorie d'objet. En psychologie sociale, elle est utilisée pour explorer et visualiser les représentations mentales qui guident la perception sociale des visages (Todorov, Mende-Siedlecki, & Dotsch, 2013). Dans l'étude de Dotsch et al.

(2008), la tâche consistait à présenter, à chaque essai, deux stimuli côte à côte, et le participant devait choisir lequel des deux avait l'apparence faciale la plus typique d'un marocain. Tous les stimuli étaient en réalité la même image de base avec du bruit visuel superposé tel que présenté en exemple à la Figure 1. L'image de base était un visage masculin d'expression neutre, produit à partir de la moyenne de plusieurs visages. Dans un même essai, un des stimuli consistait en l'image de base à laquelle du bruit visuel était ajouté et l'autre stimulus consistait en la même image de base à laquelle le patron inverse de bruit visuel était ajouté. En moyennant tous les stimuli que le participant a choisis comme étant plus Marocain, une image de classification personnelle de ce participant était créée. Le niveau de préjugé de chacun des participants était mesuré à l'aide du TAI. Pour les analyses, les participants ont ensuite été divisés en trois groupes selon le niveau de préjugé : faible, modéré ou élevé. Pour chacun des trois groupes, les images de classification individuelle ont été moyennées (trois images de classification). Pour la deuxième étape de cette étude, 70 participants indépendants devaient juger les trois images de classification moyenne en fonction de deux traits associés au stéréotype marocain : criminel et digne de confiance. Les résultats montrent que les images de classification diffèrent de manière significative quant au jugement de criminalité et de confiance qu'ils ont reçu. L'image de classification provenant du sous-groupe ayant un haut niveau de préjugé a été jugée comme étant plus criminelle et moins digne de confiance comparativement à l'image de classification du sousgroupe ayant un niveau de préjugé modéré. De la même manière, cette dernière image a été jugée comme étant plus criminelle et moins digne de confiance comparativement à l'image de classification du sous-groupe ayant un niveau de préjugé faible. Ces résultats suggèrent que les représentations mentales de l'apparence faciale sont liées au niveau de préjugés.

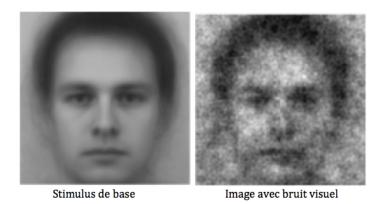


Figure 1. Exemple de stimulus

Le groupe de catégorisation, à lui seul, est suffisant pour mener à des comportements discriminatoires comme présentés précédemment (Ashburn-Nardo & al., 2001). Plus récemment, des études ont montré que les visages de l'endogroupe sont analysés de manière plus profonde et exacte que ceux de l'exogroupe (Ratner, Halim, & Amodio, 2013). Sachant que les représentations mentales semblent être un guide important du type réponse à adopter, en 2014 Ratner et son équipe ont vérifié l'impact des distorsions perceptuelles sur les comportements adoptés. Ils ont montré que le fait d'être assigné à un groupe sur une base arbitraire (i.e. avec le paradigme du groupe minimal) peut mener à une distorsion des représentations mentales des visages de manière à influencer les comportements envers l'endogroupe et l'exogroupe (Ratner & al., 2014).

Donc, le niveau de préjugé peut influencer la représentation mentale de l'apparence faciale (Dotsch & al., 2008). De plus, celle-ci pourrait avoir un impact sur le comportement adopté envers l'endogroupe et l'exogroupe (Ratner & al., 2014). Toutefois, peu de littérature existe présentement à savoir si ce processus se met en place de la même façon pour tous les types de préjugés incluant le sujet d'intérêt de cet essai, soit l'âgisme.

## Âgisme

On définit l'âgisme comme étant une attitude, une croyance, un sentiment ou un comportement envers une personne sur la base de son âge. L'une des particularités de l'âgisme, par rapport à la majorité des autres types de stéréotypes, est que nous allons éventuellement tous faire partie de ce groupe si la vie nous le permet. L'âgisme, c'est aussi l'attitude envers le processus de vieillir et notre propre vieillissement (Blaine, 2013). Cette complexité rend les préjugés envers les personnes âgées particulièrement intéressants à étudier et à comprendre. Les enjeux qui sous-tendent l'âgisme sont aussi différents des autres groupes stéréotypés. Dans un contexte social où la jeunesse, la beauté et la performance sont fortement valorisées, le vieillissement peut devenir une source de stress. Les individus tendent à juger négativement ceux qui ne correspondent pas à ces idéaux. Toutefois, la majorité des individus montrent peu de comportement ou de propos «anti-ainés» ouvertement. L'âgisme se manifesterait donc de manière plus subtile et implicite comparativement à d'autres types de préjugé (Levy & Banaji, 2004). Par ailleurs, c'est l'explication que ces mêmes auteurs préconisent pour expliquer le fait que l'âgisme a été reconnu tardivement comme étant un processus de discrimination sociétale au même titre que les stéréotypes et préjugés reliés, par exemple, à l'ethnie, le genre ou l'appartenance à un groupe religieux. Toujours selon ces auteurs, l'aspect implicite et subtil des manifestations âgistes contribueraient aussi au fait que l'âgisme est le type de discrimination qui semble acceptable en société et que le niveau de tolérance soit plus élevé face aux attitudes âgistes comparativement à d'autres types de discrimination.

Une autre des particularités des stéréotypes envers l'âge est que les croyances entretenues envers les personnes âgées de 65 ans et plus sont à la fois positives et négatives. Une même personne peut donc avoir des croyances, à la fois positives et négatives, qui coexistent ensemble.

De manière générale, les stéréotypes entourant les personnes âgées impliquent un jugement de faible compétence et de cordialité élevée (Blaine, 2013; Fiske, Cuddy, Glick, & Xu, 2002). C'est d'ailleurs ce type de stéréotypes basés sur l'âge qui ressort comme étant particulièrement présent dans le milieu de travail. D'abord, les personnes âgées sont perçues comme étant moins motivées et compétentes au travail, alors qu'en réalité peu d'études appuient le fait que la performance au travail diminue en fonction de l'âge (Posthuma & Campion, 2009). Un autre préjugé touchant les personnes âgées en milieu de travail est qu'elles sont parfois vues comme étant plus difficiles à entrainer pour l'emploi et par le fait même, moins intéressantes économiquement pour un employeur. En plus du stéréotype de faible compétence, elles sont aussi perçues comme étant moins flexibles par rapport au changement (Ruppel, Jenkins, Griffin, & Kizer, 2010; Blaine, 2013). Il n'existe toutefois pas de corrélation entre l'âge d'un travailleur et l'utilisation de technologie nouvelle. Pour un employeur, les personnes âgées peuvent aussi être perçues comme un fardeau économique, alors que l'embauche et la formation seraient couteuses pour une organisation. Ces croyances ne semblent toutefois pas justifiées puisque les études montrent plutôt que les travailleurs âgés sont stables en emploi donc l'investissement de leur formation est avantageux (Lagacé & Terrion, 2013). De plus, en assumant que l'âge et le déclin au niveau de la santé sont corrélés, l'employeur peut conclure qu'une personne âgée va bénéficier davantage des soins de santé et aura plus d'absentéisme (Ruppel & al., 2010). Les études rapportées par Lagacé et Terrion (2013) suggèrent plutôt un lien négatif entre l'absentéisme au travail et le vieillissement des employés. Finalement, si l'on compare les employés plus âgés avec les jeunes employés, ces premiers sont perçus comme étant plus stables, dignes de confiance, sociables et sérieux. Ces perceptions reflètent un stéréotype de cordialité qui représente le penchant plus positif de l'âgisme (Blaine, 2013; Posthuma & Campion, 2009).

### L'âgisme en lien avec les jugements sociaux basés sur la perception des visages.

Plusieurs éléments influencent la façon dont nous entrons en contact avec les autres. Sachant que l'apparence faciale est un important prédicateur de notre façon d'interagir, l'âge est un exemple d'élément qui est naturellement utilisé pour l'identification sociale de même que pour choisir le meilleur comportement à adopter (Schniter & Shields, 2014). Le fait d'entretenir des biais négatifs à l'égard des personnes âgées influence nos perceptions et nos comportements envers ce groupe (Schniter & Shields, 2014). La littérature scientifique actuelle fait peu état de l'âgisme basé sur la perception faciale, telle qu'il est le cas pour d'autres types de préjugés comme le racisme. Par exemple, tel que présenté plus tôt, le niveau de racisme modifie la représentation mentale (Ratner & al., 2014). En fait, à notre connaissance, on ne sait pas comment le niveau d'âgisme influence la représentation mentale typique d'une personne jeune ou âgée.

Le biais négatif envers les personnes âgées est aussi retrouvé chez les personnes âgées quand on les teste avec une mesure implicite (Blaine, 2013). Par ailleurs, les personnes âgées, faisant elles-mêmes partie du groupe vers lequel les stéréotypes sont dirigés, ont plus de connaissances sur ce groupe et possiblement leurs jugements sociaux s'en trouvent influencés. Donc, afin de dresser un portrait complet de l'impact de l'âgisme sur la représentation mentale des visages, nous devons aussi comparer comment les jugements sociaux basés sur des visages sont influencés par l'âge des participants. En incluant deux groupes d'âge, nous pourrons donc d'une part mesurer l'impact de l'âgisme sur la représentation mentale des visages et sur les jugements sociaux et, d'autre part, vérifier si l'impact de l'âgisme se caractérise différemment au fur et à mesure du vieillissement.

#### **Objectifs et hypothèses**

Les études portant sur le thème de l'âgisme explorent souvent les conséquences liées à ce phénomène. À notre connaissance, très peu d'études se sont intéressées à mieux comprendre l'impact de l'âgisme sur le plan socio-perceptif. Pourtant, les jugements sociaux font partie intégrante de nos interactions sociales et l'effet de l'âgisme pourrait avoir des répercussions importantes sur les relations sociales avec ces différents groupes.

La présente étude avait d'abord pour objectif d'investiguer l'impact du niveau d'âgisme d'une personne sur les jugements sociaux portés sur des visages de différents âges et sur les représentations mentales de l'apparence faciale. Pour répondre à cet objectif, une première expérience avait pour but de mesurer neuf jugements sociaux effectués sur des visages jeunes et âgés. Il était attendu que les visages âgés allaient être jugés plus négativement que les visages jeunes, et que cet effet serait d'autant plus grand que le niveau d'âgisme serait élevé. Toujours pour répondre à cet objectif, une deuxième expérience utilisait la méthode de corrélation inverse afin de mesurer les représentations mentales de l'apparence faciale d'un visage typique du groupe des jeunes ou des personnes âgées. Basé sur les études présentées ci-haut indiquant que les personnes âgées sont en général perçues de manière négative, il était attendu que 1) la représentation mentale des visages âgés allait être en moyenne jugée plus négativement que celle des visages jeunes; et que 2) cet effet allait être d'autant plus grand que le biais intergroupe de l'individu dont était mesurée la représentation mentale était élevé.

Finalement, pour les deux expériences, nous avions aussi pour objectif de vérifier si l'impact de l'âgisme sur la perception sociale de visages se manifestait différemment chez les jeunes et les personnes âgées. Ces objectifs étaient d'ordre exploratoire, car à notre connaissance

aucune étude à ce jour n'a comparé la perception sociale chez les jeunes et les personnes âgées en fonction du niveau d'âgisme. Il est donc difficile de poser une hypothèse à ce stade.

## **CHAPITRE II: MÉTHODE**

## **Participants**

Afin d'être incluses dans l'étude, les personnes intéressées devaient avoir entre 18 et 30 ans ou 65 ans et plus. L'échantillon était composé de 60 participants, dont 30 jeunes (21 femmes et 9 hommes) et 30 personnes âgées (20 femmes et 10 hommes). Les participants devaient tous présenter une vision normale ou corrigée. Ils n'avaient pas d'histoire de troubles neurologiques ou psychiatriques. Ils n'avaient pas d'histoire d'abus de drogue et n'utilisaient pas de psychotropes. La taille des groupes a été choisie à partir l'étude de Dotsch et al. (2008), qui utilisait un protocole de recherche semblable à celui qui a été utilisé pour la deuxième expérience du présent projet. De plus, cinquante répondants pour un court sondage et cinquante juges indépendants participaient à ce projet. Aucun critère d'exclusion n'était présent pour ces deux groupes. Ils étaient tous âgés entre 18 et 30 ans. Les participants étaient recrutés de deux façons différentes. D'abord, des affiches de recrutement, indiquant comment participer à l'étude, étaient placées sur les babillards de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). De plus, des lettres de sollicitation étaient distribuées auprès de maison d'hébergement pour personnes âgées, ainsi qu'auprès des regroupements pour personnes âgées de la région de l'Outaouais.

#### Procédure

Les participants intéressés participaient à une première rencontre qui visait à leur expliquer le projet. Lors de cette rencontre, ils étaient invités à lire et signer un formulaire de consentement expliquant l'objectif et le déroulement de l'étude de même que l'anonymat et la confidentialité de leur participation. Après avoir signé le formulaire de consentement, les participants avaient l'occasion de remplir les sept questionnaires s'ils faisaient partie du groupe jeune et huit questionnaires s'ils faisaient partie du groupe âgé. Ces différents questionnaires

permettaient de voir si le participant remplissait les critères d'inclusion lui permettant de participer au projet de même que la prise d'une mesure explicite du niveau d'âgisme et de la fréquence de contact avec les personnes âgées et les jeunes. Lors des rencontres suivantes, les participants accomplissaient des tâches à l'ordinateur. L'ordre de passation de celles-ci était changé de manière aléatoire pour chacun des participants. Ces tâches étaient exécutées avec un ordinateur MacBook à partir du logiciel Matlab en utilisant les fonctions de la boîte d'outil «Psychophysics Toolbox» (Brainard, 1997). Pour optimiser l'analyse visuelle des stimuli et s'assurer d'une homogénéité pour tous les participants, ces tâches se déroulaient dans l'obscurité (c.-à-d. sans lumière naturelle ou artificielle autre que celle émise par l'écran d'ordinateur).

Une de ces tâches informatiques était le TAI (Greenwald, McGhee, & Schwartz, 1998).

Cette tâche durait approximativement 15 minutes et visait à mesurer de manière implicite le biais lié à l'âge de chacun des participants.

Dans le cadre d'une deuxième tâche, les participants étaient appelés à faire neuf jugements sociaux différents à partir de visages neutres. Cette tâche prenait environ 1h30.

Les participants faisaient aussi la première phase d'une tâche selon la méthode de corrélation inverse (Mangini & Biederman, 2004). Cette phase prenait environ 45 à 60 minutes et permettait de révéler la représentation mentale d'un visage jeune et d'un visage âgé pour chacun des participants. La deuxième phase de cette méthode était faite, plus tard, par un groupe de juges indépendants. L'objectif de cette deuxième phase était que les images de classification, témoignant des représentations mentales des participants, obtenues en phase I soient jugées selon différents jugements sociaux afin de percevoir les différences entre les différentes représentations mentales s'il y avait lieu. Cette tâche prenait environ 30 minutes.

Une fois les tâches complétées, les participants étaient remerciés pour leur participation et recevaient une compensation monétaire de 10\$ de l'heure.

#### **Instruments**

Tous les participants remplissaient les questionnaires suivants : un questionnaire de renseignements sociodémographiques et de santé, l'inventaire de trait d'anxiété IASTA-Y2 (Gauthier & Bouchard, 1993), l'inventaire de dépression de Beck BDI-II (Beck, Steer, & Brown, 1996), l'échelle de Snellen (Sue, 2007; West et al., 1997), une mesure de sensibilité au contraste (Hamiltion Veale, 2011), la version française de la Fraboni Scale of Ageism-Revisited (Boudjemad & Gana, 2009) et un questionnaire évaluant le nombre de contacts avec des personnes jeunes et âgées. En plus de ces questionnaires, les personnes âgées complétaient aussi l'examen de Folstein sur l'état mental MMSE (Folstein, Folstein, & McHugh, 1975). (Voir appendice A pour une version intégrale de ces questionnaires).

Les mesures expérimentales étaient les suivantes : le TAI, un test de jugements sociaux sur des visages neutres et la méthode de corrélation inverse.

#### Critères d'inclusion.

#### La santé.

Le questionnaire de renseignements sociodémographique et de santé est un autoquestionnaire qui recense les principaux troubles de santé de même que les données sociodémographiques du participant. Il devait fournir certaines informations concernant leur sexe, leur âge, leur statut matrimonial, leur niveau de scolarité, leur santé, leur histoire familiale de santé, leurs médicaments ainsi que leurs habitudes de consommation d'alcool, de tabac et de drogue. Ces informations permettaient de vérifier l'histoire de troubles neurologiques ou psychiatriques des participants de même que l'histoire d'abus de drogue et l'utilisation de psychotropes pour s'assurer des critères d'inclusion au projet.

L'Inventaire d'anxiété situationnelle et de trait d'anxiété (IASTA-Y; Gauthier & Bouchard, 1993) est une adaptation francophone de la version révisée du State-Trait Anxiety Inventory (STAI-Y; Spielberger, Gorsuch, Lushene, & Jacobs, 1983). Ce questionnaire autorapporté mesure l'anxiété selon deux dimensions. La première, dans laquelle on mesure l'anxiété situationnelle (IASTA-Y1), n'était pas pertinente pour ce présent projet et n'a donc pas été complétée par les participants. La deuxième dimension est celle dans laquelle on mesure les traits d'anxiété (IASTA-Y2). Cette échelle est composée de 20 phrases évaluant l'état émotionnel habituel du sujet. Le participant devait indiquer, sur une échelle Likert à 4 points variant de «presque jamais» à «presque toujours», la fréquence à laquelle il ressent habituellement les symptômes. Un résultat est obtenu à cette échelle en additionnant les points accordés par le sujet à chacun des items faisant référence à la présence d'états émotifs négatifs (1, 2, 3, 4) et le pointage inverse de chaque item faisant référence à la présence d'états émotifs positifs (4, 3, 2, 1). Le pointage total pour l'échelle peut varier entre 20 et 80 points. Plus le score est élevé, plus il indique la présence d'anxiété. Ce questionnaire propose d'excellentes propriétés psychométriques. D'une part, l'analyse de la structure factorielle permet de dire que le questionnaire a une bonne validité de construit, c'est-à-dire que les scores à l'échelle «trait d'anxiété» demeurent stables en situation d'examen, alors que ceux à l'échelle «anxiété situationnelle» augmentent significativement. D'autre part, l'analyse de l'échantillonnage pour l'ensemble de la matrice de corrélation permet d'expliquer 95% de la variance pour l'échantillon féminin et 94% de la variance pour l'échantillon masculin (Gauthier & Bouchard, 1993). De plus, l'analyse de cohérence interne permet de conclure quant à la fidélité de l'instrument comme étant très satisfaisante ( $\alpha$  = .90 et  $\alpha$  = .91) (Gauthier & Bouchard, 1993). Un score de 50 à l'échelle était considéré comme étant significatif donc les participants ayant un score se situant dans cette marge n'ont pas poursuivi au-delà de la première rencontre du protocole expérimental (Gauthier & Bouchard, 1993).

L'Inventaire de dépression de Beck-II (BDI-II) permet de faire une estimation quantitative de l'intensité des symptômes dépressifs au cours des deux dernières semaines. C'est un questionnaire auto-administré composé de 21 items de symptômes et d'attitudes. Ces items décrivent une manifestation comportementale spécifique de la dépression (p.ex. tristesse, perte de plaisir, perte de désir, modification des habitudes de sommeil, modification de l'appétit, etc.) et sont gradués de 0 à 3 par une série de 4 énoncés reflétant le degré de gravité du symptôme. Ainsi, une réponse décrivant l'absence d'un symptôme dépressif est associée à un score de 0 tandis qu'une réponse correspondant à un symptôme sévère obtient la cote de 3 pour un score global maximum de 63. Un score au BDI-II de plus de 19 est considéré comme étant significatif selon les normes prédéfinies de l'instrument (Beck, Steer, & Brown, 1996). Donc, les participants ayant obtenu un score de 19 et plus n'ont pu participer à l'étude. Le BDI-II présente de bonnes qualités psychométriques. En effet, Osman et al. (1997) ont obtenu un coefficient alpha de .90 pour la cohérence interne ce qui souligne une fidélité élevée. D'autres auteurs ont obtenu les mêmes résultats pour la cohérence interne et un coefficient r = .78 (p < .001) pour la fidélité test-retest. La validité de l'instrument est aussi bien démontrée. Griffin & Kogut (1988) ont montré une corrélation de .78 avec les critères du DSM-III. Plus récemment, Hiroe et al. (2005) ont obtenu une corrélation entre le traitement de la dépression et le score au BDI-II. Cet outil était administré lors de la première rencontre.

L'Examen de Folstein sur l'état mental (MMSE) est un outil de dépistage des troubles cognitifs qui a été administré uniquement aux personnes âgées. Il comprend 11 questions qui permettent d'évaluer l'orientation dans le temps et dans l'espace, l'apprentissage, l'attention et le calcul, la rétention mnésique, le langage et la praxie de constructions. Le MMSE présente de bonnes qualités psychométriques. D'abord, il présente une excellente fidélité test-retest (r = 0.88) et une bonne fidélité interjuge allant de r = 0.80 à r = 0.95. La cohérence interne varie beaucoup d'une étude à l'autre et dépend d'une multitude de variables (niveau de santé, d'éducation, milieu de vie, etc.), résultant à un coefficient alpha allant de 0.31 à 0.96. Le MMSE offre une bonne sensibilité (71,1%-85,1%) et une bonne spécificité (81,3-95,6%) lorsqu'il est employé pour départager les sujets avec démence de ceux sans atteinte cognitive (Mitchell, 2003). Un score au MMSE de 27 et plus indique une absence d'atteinte cognitive. En considérant les normes de ce test, les participants ayant obtenu un score plus petit que 27 n'ont pu participer au projet (Folstein, Folstein, & McHugh, 1975).

#### La vision.

L'échelle de Snellen était utilisée comme test pour évaluer l'acuité visuelle des participants. Les participants étaient positionnés à 10 pieds de l'échelle et devaient lire les lettres une après l'autre et de la gauche vers la droite. Cette procédure se faisait séparément pour chaque œil. Les participants du groupe jeune devaient au moins pouvoir lire la ligne 10/10 tandis que les participants du groupe âgé devaient pouvoir lire les lettres jusqu'à la ligne 10/20 afin de pouvoir participer au projet (Sue, 2007; West et al., 1997). Le numérateur correspond au nombre de pieds entre le sujet et l'échelle tandis que le dénominateur représente la grosseur des lettres. L'utilisation de critères différents pour les jeunes et les personnes âgées est typique puisqu'on

retrouve une diminution normale de l'acuité visuelle en lien avec le vieillissement (West et al., 1997).

Une mesure de sensibilité au contraste était administrée à chaque participant à l'aide du Hamilton-Veale Contrast Sensitivity Test. C'est à partir du niveau 13 que les sujets étaient considérés comme ayant une sensibilité au contraste qui était près de la normale ou normale. En considérant les normes de cette échelle, les participants qui n'étaient pas en mesure de lire au moins la ligne 13 ne poursuivaient pas au-delà de la première rencontre du protocole expérimental (Hamiltion Veale, 2011).

#### Habitude de contact.

L'échelle de contacts avec des personnes jeunes et âgées est un questionnaire autorapporté qui a servi à évaluer, dans un premier temps, la fréquence des contacts que les participants ont eus avec des personnes de 65 ans et plus et avec des personnes de 20 à 30 ans. Les participants devaient se prononcer sur la fréquence à l'aide d'une échelle Likert à 7 points variant de «rarement» à «très fréquemment». Dans une deuxième section de ce même questionnaire, les participants devaient indiquer le nombre de personnes qu'ils connaissaient assez bien (connaitre leur nom, échanger de manière confortable avec eux) dans chacun de ces groupes. Pour chaque participant, une proportion a été faite en divisant le nombre de personnes de 65 ans et plus qu'un participant connait assez bien par le nombre de personnes entre 20-30 ans avec que ce même participant connait assez bien. L'intérêt de faire une telle proportion est de minimiser les différences individuelles dues à différents facteurs tels que le niveau de sociabilité. Comme cet outil est non validé, il n'existe pas de données disponibles pour appuyer ses propriétés psychométriques.

# Âge subjectif.

Le questionnaire auto-rapporter de renseignements sociodémographique et de santé comptait une question portant sur l'âge subjectif du participant. Il était donc demandé aux participants d'écrire quel âge ils se sentent la plupart du temps. Aucune hypothèse en lien avec cette variable n'avait été émise dans le cadre de ce projet par contre, considérant que l'âge subjectif pourrait influencer le sentiment d'appartenance à un groupe, nous avons considéré pertinent d'ajouter cette mesure. Comme cette mesure est non validée, il n'existe pas de données disponibles pour appuyer ses propriétés psychométriques.

# Mesures expérimentales.

## L'âgisme.

La version française de la Fraboni Scale of Ageism-Revisited (Boudjemad & Gana, 2009) est un questionnaire qui comporte 23 items. Chaque item est gradué de 1 à 4, allant de «fortement en désaccord» à «fortement en accord». Ces items sont des indicateurs explicites du niveau d'âgisme des participants. Un score élevé est un indicatif d'un fort âgisme. Le test comporte 3 sous-échelles, soit les stéréotypes (10 items), l'attitude affective (5 items) et la séparation (8 items). En plus de considérer plusieurs aspects de l'âgisme, le test est rapide à administrer. La fidélité de cet instrument s'avère satisfaisante ( $\alpha$ =.80). Un test-retest a aussi permis de montrer la très bonne stabilité temporelle (r=.89) (Boudjemad & Gana, 2009).

Le TAI est une tâche qui mesure le degré de biais envers l'âge d'une personne de manière implicite. Il s'agit en fait d'une tâche de temps de réaction administré à l'ordinateur, qui utilise des stimuli de visages de différents âges (jeune ou âgé) ainsi que des mots chargés émotionnellement (positivement ou négativement) présentés sur un fond d'écran noir (Figure 2).

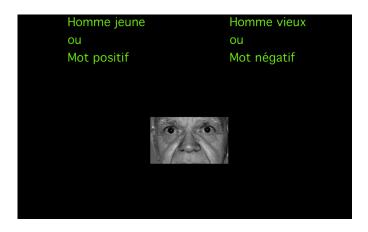


Figure 2. Exemple d'un essai au TAI

Cette mesure implicite du biais servait, pour le présent projet, à vérifier l'impact de l'âgisme sur les représentations mentales et les jugements sociaux de même qu'à comparer cet impact chez les jeunes et les personnes âgées. Le biais âgisme implicite était mesuré à partir des délais de réponse aux items réussis, selon une méthode développée par le concepteur du test (Lane, Banaji, Nosek, & Greenwald, 2007). Par cette méthode, il était possible d'obtenir le score D qui représente le biais âgisme implicite. Ce score s'obtient par une soustraction entre les scores du pairage visage âgé-mot négatif/visage jeune-mot positif et ceux du pairage inverse. Cette soustraction est ensuite pondérée par l'écart-type des temps de réaction dans les deux conditions. Un score D positif et élevé signifie un biais implicite davantage négatif envers les jeunes que les personnes âgées. À l'inverse, un score D négatif indique un biais implicite davantage négatif envers les personnes âgées que les jeunes. Le fait que cette mesure soit implicite représente quelques avantages tels qu'éviter les biais d'auto-présentation (p.ex. donner une fausse présentation de soi) ou les limites des capacités introspectives des participants à l'étude. Le TAI a une bonne cohérence interne ( $\alpha = .80$ ). La fidélité test-retest (stabilité temporelle) est modérée (r = .60). Bien que la fidélité du TAI soit modérée, les autres mesures implicites ont tendance à ne pas atteindre ce niveau. Comme c'est une mesure élaborée sur des bases empiriques, il est

difficile d'apprécier la validité de construit des scores (Blaison, Chassard, Kop, & Gana, 2006).

Le TAI reste tout de même le test le plus utilisé présentement pour la mesure de biais implicite et c'est surtout pour cette raison qu'il a été choisi pour ce projet de recherche.

Donc, le niveau d'âgisme explicite a été obtenu par le questionnaire Fraboni. Le niveau d'âgisme implicite des participants, quant à lui, a été obtenu par le TAI.

# Les jugements sociaux.

Cent soixante-deux visages neutres non altérés visuellement étaient sélectionnés à partir de la base de données FACES (Ebner, Iediger, & Lindenberger, 2010). Les images étaient divisées en trois groupes d'âge comportant chacun 54 identités et un nombre égal de visage d'homme et de femme (jeunes = 18-30 ans, moyens = 43-55 ans, âgés = 69-80 ans). Ces 162images étaient présentées aux participants les unes à la suite des autres, dans un ordre aléatoire. Chaque stimulus était placé sur un fond gris neutre. Sur l'écran chaque image mesurait 4cm horizontalement et 4 cm verticalement et elles étaient vue à une distance de 42cm pour un angle visuel de 5.44 degrés. L'image demeurait à l'écran jusqu'à ce que le participant indique sa réponse. La réponse du participant était donnée à l'aide du clavier sur lequel des touches identifiées représentaient une échelle de 7 points (-3 à 3) selon la consigne. Une consigne était présente à l'écran pour chaque jugement, mais consistait toujours à demander au participant à quel point le visage affiché lui semblait soit agressif, digne de confiance, attrayant, dominant, sociable, responsable, intelligent, misérable ou triste. Ces jugements ont été choisis à partir de ce qui est typiquement utilisé dans les études sociales (Oosterhof & Todorov, 2008). Chacun des neuf jugements était fait dans un bloc distinct, de sorte que chacune des 162 images était répétée neuf fois (une fois dans chaque bloc de jugement). L'ordre de présentation des blocs de jugements était aléatoire. La collecte de données a donc permis d'obtenir trois cotes de jugement moyen (54 visages jeunes, 54 visages moyens, 54 visages âgés) par participant, et ce, pour chacun des neuf jugements sociaux exécutés.

# Les représentations mentales.

#### Phase I.

La méthode de corrélation inverse permet de déduire la représentation mentale d'un sujet pour une certaine catégorie perceptive (p.ex. prototype d'un visage âgé ou jeune) (Mangini & Biederman, 2004). Cette tâche de psychophysique consiste à présenter, à chaque essai, deux visages créés à partir du même stimulus de base (Figure 3A) qui correspond à un visage à michemin entre un visage jeune et un visage âgé. Le stimulus de base a été produit par le biais du morphage à l'aide du logiciel «Fantamorph ». Le morph incluait un visage moyen âgé, constitué de la moyenne de 100 visages âgés (50 masculins et 50 féminins), et un visage moyen jeune, constitué de la moyenne de 100 visages jeunes (proportion égale entre les deux sexes). Les visages étaient issus de la banque de visage FACES (Ebner & al., 2010). Pour s'assurer que le stimulus de base soit perçu comme étant à mi-chemin entre jeune et âgé, un continuum a été produit en ajustant la proportion allouée au visage âgé et celle allouée au visage jeune (i.e. variant de 100% âgé/0% jeune à 0% âgé/100% jeune). Différentes proportions sur ce continuum ont été présentées à des participants universitaires (n=50). La combinaison de proportions sur ce continuum qui menait à un percept jeune (ou âgé) 50% des fois où il était présenté a été sélectionnée pour créer le morph de base. Sur ces deux visages, du bruit visuel (c.-à-d. une modulation aléatoire de la luminance des pixels à partir de bruit blanc sinusoïdal) est surimposé afin d'induire un changement d'apparence. Les deux images présentent un patron de bruit visuel qui est inversé un par rapport à l'autre. La méthode utilisée pour produire le bruit visuel reprend fidèlement la procédure décrite par Mangini & Biederman (2004). Les deux images sont

présentées en même temps au centre de l'écran sur un fond gris (Figure 3B). Chaque stimulus mesurait 4 cm horizontalement et 4 cm verticalement sur l'écran. Le participant était à une distance de 42cm de l'écran afin de respecter un degré d'angle visuel de 5,44.

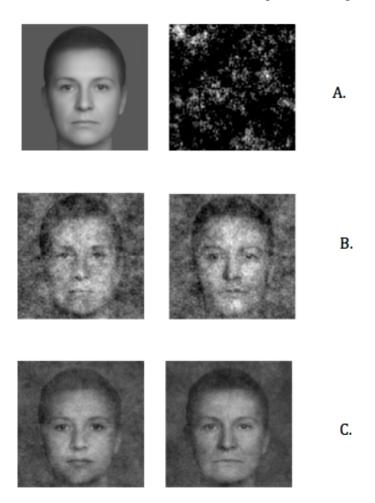


Figure 3. Construction des images de classification

A. Stimulus de base + exemple de bruit

B. Deux exemples de stimuli constitués d'une addition de bruit blanc sinusoïdal au stimulus de base.

C. Image de classification moyenne des visages jeunes (gauche) et âgés (droite)

À l'apparition des deux stimuli sur l'écran, les participants devaient répondre à l'aide du clavier lequel des deux stimuli correspondait le mieux à la consigne écrite au haut de l'écran. Les deux consignes possibles étaient : 1) lequel des deux stimuli semble le plus prototypiquement faire partie du groupe «jeune» (500 essais); 2) lequel des deux stimuli semble le plus

prototypiquement faire partie du groupe «âgé» (500 essais). Les stimuli demeuraient à l'écran jusqu'à ce que le participant enregistre sa réponse. Les deux consignes leur étaient présentées dans des blocs distincts par tranche de 100 essais (5 blocs par consignes). L'ordre des blocs était contrebalancé selon les deux consignes, lesquelles étaient alternées de bloc en bloc.

Tel qu'expliqué plus haut, la méthode de la corrélation inverse permet de révéler la représentation mentale qu'entretient un individu d'une catégorie; dans le cas présent, les catégories correspondaient aux visages jeunes et âgés. Une fois la phase 1 complétée, les représentations mentales étaient inférées à partir du calcul d'images de classification (IC). Plus précisément, des ICs étaient générées pour chaque participant, et ce, séparément pour les blocs avec la consigne pour inférer la représentation du visage jeune et ceux pour inférer la représentation du visage âgé (Figure 3C). La procédure pour calculer les ICs était la même que celle développée par Mangini & Biederman (2004) et consistait à additionner les plages de bruits qui avaient été ajoutées sur les visages sélectionnés à chaque essai comme étant le plus représentatif du groupe d'âge visé (500 essais par âge de visage).

#### Phase II.

Dans une deuxième phase de la collecte de données, les ICs individuelles (120 ICs; 60 participants x 2 jugements) étaient présentées à un deuxième groupe de participants (N=50). Chaque IC était présentée, une à la suite de l'autre dans un ordre aléatoire, sur un fond gris au centre de l'écran d'ordinateur. Chaque image mesurait 4 cm horizontalement et 4 cm verticalement. Les participants étaient à une distance de 42 cm de l'écran pour respecter un angle visuel de 5.44 degrés. Les participants, dans cette deuxième phase, devaient effectuer les jugements sociaux suivants sur chacune des ICs : leadership et dominance. Ces jugements ont été déterminés à partir des résultats d'une analyse de composantes principales faite sur les neuf

jugements sociaux de l'expérience 1 (voir la section résultats pour plus de détails). Une définition des jugements utilisés pour cette phase de la collecte de données a été fournie aux juges indépendants pour limiter les variations dans l'interprétation du jugement (Voir appendice B pour la définition des jugements). Chaque jugement était effectué sur une échelle de 7 points (-3 à 3).

En résumé, la première phase de la collecte de données permettait d'obtenir deux images de classification (IC) par participant. Celles-ci représentaient une estimation de leurs représentations mentales d'un visage jeune et d'un visage âgé. Pour connaître le lien entre le niveau d'âgisme et l'apparence des représentations mentales, 50 juges indépendants faisaient des jugements de leadership et de dominance sur les ICs de chacun des participants (120 ICs) lors de la deuxième phase de la collecte de données. Ces deux jugements étaient déterminés à partir des résultats de l'analyse de composantes principales faite sur les neuf jugements sociaux représentatifs des stéréotypes populaires liés à l'âge lors de l'expérience 1.

# **CHAPITRE III: RÉSULTATS**

# **Analyses descriptives**

L'échantillon comprenait des participants âgés de 18-30 ans (N = 30) et des participants âgés de 65 ans et plus (N = 30). Des analyses de comparaison de moyenne ont d'abord été faites afin de vérifier l'effet de l'âge sur la mesure de préjugés explicite et implicite. D'autres analyses de comparaison de moyenne ont aussi été faites afin de vérifier l'effet de l'âge sur des mesures psychologiques et démographiques, soit les symptômes de dépression, les traits d'anxiété et les habitudes de contact avec les 20-30 ans et les 65 ans et plus. Pour chacune des analyses de cette section, une correction de Bonferroni a été appliquée pour prendre en compte l'augmentation de la probabilité d'erreur associée aux tests multiples.

# Mesure de préjugés.

Des test-t pour groupes indépendants ont été faits dans le but de comparer le biais négatif envers les personnes âgées (explicite et implicite) moyen des participants selon leur groupe d'âge. Les résultats ont montré que la moyenne des biais d'âgismes explicites des participants du groupe jeune (M= 37.47,  $\dot{E}$ .-T. = 6.41) diffère significativement de la moyenne des biais d'âgismes explicites des participants du groupe âgé [M = 42.63,  $\dot{E}$ .-T. = 6.31; t(58) = -3.15, p < 0.01]. Les participants âgés ont en moyenne un plus fort biais explicite négatif envers les personnes âgées que les participants jeunes.

Les résultats ont aussi montré que la moyenne des biais d'âgismes implicites des participants du groupe jeune (M = -0.86,  $\acute{E}$ .-T. = 0.38) diffère significativement de la moyenne des biais d'âgismes implicites des participants du groupe âgé [M = -1.29,  $\acute{E}$ .-T. = 0.58; t(58) = 3.42, p < 0.001]. Puisqu'un faible score D au TAI correspond à un niveau de préjugé élevé

envers les personnes âgées, ce résultat montre que les participants âgés ont un biais implicite plus négatif envers les personnes âgées comparativement aux participants jeunes.

Une corrélation de Pearson bivariée a été faite pour vérifier le degré d'association entre la mesure explicite et implicite d'âgisme. Cette analyse a été faite séparément pour les deux groupes. Dans les deux cas, il n'y a pas d'association significative entre ces deux mesures d'âgisme, soit pour les participants jeunes (r= .009, p = .93) et pour les participants âgés (r= -.03, p = .79). La mesure d'âgisme implicite a donc été choisie comme étant la plus appropriée pour la suite des analyses. Ce choix est basé sur la littérature récente qui, telle que présentée plutôt, appuie le choix d'une mesure implicite dans le cadre des études faites sur le thème des préjugés afin de limiter l'influence de différents biais sociaux.

# Mesures psychologiques.

Des tests-t pour groupes indépendants ont aussi été faits dans le but de comparer les participants jeunes et âgés sur la base de divers indices psychologiques (dépression, trait d'anxiété) et des habitudes de contact avec les 20-30 ans et les 65 ans et plus. Les résultats, présentés au tableau 1, montrent des différences significatives pour certaines mesures. Une différence significative est trouvée au niveau de l'indice d'anxiété, indiquant davantage de traits d'anxiété chez les participants jeunes comparativement aux participants âgés. Une différence significative aussi trouvée sur les habitudes de contact, indiquant davantage de contact avec des personnes âgées chez les participants âgés comparativement aux participants jeunes. Aucune différence significative n'a été trouvée au niveau de l'indice de dépression.

Tableau 1.

Comparaison de moyennes entre les deux groupes pour les indices psychologiques et les habitudes de contact avec les différents groupes d'âge.

		Gre				
Indices	Jeunes		Âgés		t(58) p	
Dépression (BDI-II)	5.50	(4.52)	4.03	(4.38)	1.28	0.21
Trait d'anxiété (IASTA-Y2)	31.93	(6.85)	27.60	(5.01)	2.80	0.01
Habitudes de contact	0.66	(0.25)	1.85	(1.16)	-5.53	0.00

Note. Les écarts-types correspondent aux valeurs inscrites entre parenthèses.

Expérience 1: Impact de l'âge des participants, de l'âge des visages évalués, de l'âgisme implicite et de l'interaction âge du participant X âgisme implicite sur les jugements sociaux.

L'expérience 1 avait pour objectif d'étudier l'impact de l'âgisme du participant sur les jugements sociaux à partir de visages de différents âges. Elle avait aussi pour objectif de vérifier si l'impact de l'âgisme sur les jugements sociaux se manifestait différemment chez les jeunes et les personnes âgées (interaction âgisme X âge). Pour chaque participant, les réponses aux neuf jugements sociaux ont été moyennées pour les visages jeunes (54 identités), les visages moyens (54 identités) et pour les visages âgés (54 identités). En d'autres mots, pour chaque participant nous avons obtenu une cote moyenne de chacun des jugements pour les trois catégories d'âge de visages respectivement. Neuf régressions multiples avec la méthode standard ont ensuite été conduites, séparément pour chacun de ces jugements sociaux, afin de vérifier si ces variables sont associées au niveau d'âgisme, à l'âge du participant, à l'âge des visages jugés et à l'interaction âge participant X âgisme. Une correction de Bonferroni a été appliquée pour prendre en compte l'augmentation de la probabilité d'erreur associée aux tests multiples.

## Agressif.

La régression sur le jugement agressif était significative, F(4, 179) = 13.78, p<.001;  $R_a^2 = .22$ . L'âge du visage était associé positivement au jugement d'agressivité ( $\beta$ =.49, t(179) = 7.40, p<.001), indiquant que plus le visage était âgé, plus il était jugé comme étant agressif. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta$ =-.15, t(179) = -.54, p=.59), l'âge du participant ( $\beta$ =-.00, t(179) = -.05, p=.96) et l'interaction entre âge du participant X âgisme ( $\beta$ =.15, t(179) = .56, p=.58) n'étaient pas associés au jugement d'agressivité.

# Attrayance.

La régression sur le jugement d'attrayance était significative, F(4, 179) = 58.94, p < .001;  $R_a^2 = .56$ . L'âge du visage était associé négativement au jugement d'attrayance ( $\beta = -.76$ , t(179) = -15.35, p < .001), indiquant que plus le visage était âgé, moins il était jugé comme étant attrayant. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta = .03$ , t(179) = .12, p = .90), l'âge du participant ( $\beta = .01$ , t(179) = .13, p = .90) et l'interaction entre âge du participant X âgisme ( $\beta = -.01$ , t(179) = -.03, p = .98) n'étaient pas associés au jugement d'attrayance.

## Dominance.

La régression sur le jugement de dominance était significative, F(4, 179) = 5.95, p < .001;  $R_a^2 = .10$ . L'âge du visage était associé positivement au jugement de dominance ( $\beta = .35$ , t(179) = 4.86, p < .001), indiquant que plus le visage était âgé, plus il était jugé comme étant dominant. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta = .08$ , t(179) = -.27, p = .79), l'âge du participant ( $\beta = .00$ , t(179) = .01, p = .99) et l'interaction entre âge du participant X âgisme ( $\beta = .06$ , t(179) = .19, p = .85) n'étaient pas associés au jugement de dominance.

# Confiance.

La régression sur le jugement d'être digne de confiance n'était pas significative, F(4, 179) = 2.17, p=0.07;  $R_a^2 = .03$ .

# Intelligence.

La régression sur le jugement d'intelligence était significative, F(4, 179) = 15.85, p < .001;  $R_a^2 = .25$ . L'âge du visage était associé négativement au jugement d'intelligence ( $\beta = .51$ , t(179) = .7.93, p < .001), indiquant que plus le visage était âgé, moins il était jugé comme étant intelligent. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta = .10$ , t(179) = .37, p = .72), l'âge du participant ( $\beta = .02$ , t(179) = .31, p = .76) et l'interaction entre âge du participant X âgisme ( $\beta = .13$ , t(179) = .49, p = .62) n'étaient pas associés au jugement d'intelligence.

## Misérable.

La régression sur le jugement misérable était significative, F(4, 179) = 21.81, p<.001;  $R_a^2 = .32$ . L'âge du visage était associé positivement au jugement misérable ( $\beta=.56$ , t(179) = 9.12, p<.001), indiquant que plus le visage était âgé, plus il était jugé comme étant misérable. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta=.20$ , t(179) = .76, p=.45), l'âge du participant ( $\beta=.12$ , t(179) = 1.74, p=.08) et l'interaction entre âge du participant X âgisme ( $\beta=.21$ , t(179) = -.83, p=.41) n'étaient pas associés au jugement misérable.

## Responsable.

La régression sur le jugement de responsabilité n'était pas significative, F(4, 179) = .05, p=1;  $R_a^2 = -.02$ .

#### Sociable.

La régression sur le jugement de sociabilité était significative, F(4, 179) = 6.90, p < .001;  $R_a^2 = .12$ . L'âge du visage était associé négativement au jugement de sociabilité ( $\beta$ =-.36, t(179) = -5.18, p < .001), indiquant que plus le visage était âgé, moins il était jugé comme étant social. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta$ =.11, t(179) = .37, p=.71), l'âge du participant ( $\beta$ =-.03, t(179) = -.41, p=.68) et l'interaction entre âge du participant X âgisme ( $\beta$ =-.08, t(179) = -.28, t(17

#### Triste.

La régression sur le jugement tristesse était significative, F(4, 179) = 16.03, p<.001;  $R_a^2 = .25$ . L'âge du visage était associé positivement au jugement de tristesse ( $\beta$ =.52, t(179) = 7.98, p<.001), indiquant que plus le visage était âgé, plus il était jugé comme étant triste. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta$ =-.11, t(179) = -.41, p=.68), l'âge du participant ( $\beta$ =.02, t(179) = .27, p=.78) et l'interaction entre âge du participant X âgisme ( $\beta$ =.11, t(179) = .39, p=.70) n'étaient pas associés au jugement de tristesse.

## Structure factorielle des jugements sociaux.

Une analyse de composantes principales a ensuite été effectuée afin d'examiner la structure factorielle des neuf jugements sociaux. L'objectif de cette analyse était de vérifier si les neuf jugements étaient indépendants ou si certains reflétaient un même concept social en vue de choisir les jugements appropriés pour l'expérience 2. En plus, pour une économie de temps ainsi que pour limiter les coûts financiers, nous voulions réduire le nombre de jugements demandés aux juges indépendants lors de la phase II de cette expérience. L'analyse a d'abord été faite pour les deux groupes séparément, afin de s'assurer que la structure factorielle des jugements ne différait pas entre les deux groupes. La méthode d'extraction « maximum de vraisemblance » et

la méthode de rotation oblique « varimax » ont été utilisées dans toutes les analyses décrites dans cette section.

Chez le groupe de jeunes, deux facteurs présentaient des valeurs propres supérieures à 1. La variance totale expliquée par ces deux facteurs était de 85.39%. Tous les items présentaient une saturation supérieure à .30 sur leur facteur cible, comme présenté dans le tableau 2. Le facteur 1 regroupait les items suivants : intelligent, responsable, attrayant, sociable et confiant. Les items «misérable» et «triste» saturaient négativement sur le facteur 1. Le facteur 2 regroupait, quant à lui, les items «dominant» et «agressif». On retrouvait des saturations croisées dans le tableau 2. Pour chacun de ces items, la saturation était plus forte sur son facteur cible que sur l'autre facteur. Il y avait une corrélation négative entre le facteur 1 et le facteur 2 (*r*= -.52).

Chez le groupe des personnes âgées, on retrouvait aussi deux facteurs ayant des valeurs propres supérieures à 1. La variance totale expliquée par ses deux facteurs est de 86.96%. Tous les items présentaient une saturation supérieure à .30 sur leur facteur cible, comme présenté dans le tableau 2. Le facteur 1 regroupait les items suivants : intelligent, responsable, attrayant, sociable et confiant. Les items «misérable» et «triste» saturaient négativement sur le facteur 1. Le facteur 2 regroupait, quant à lui, les items «dominant» et «agressif». On retrouvait des saturations croisées dans le tableau 2. Pour chacun de ces items, la saturation était plus forte sur son facteur cible que sur l'autre facteur. Il y avait une corrélation négative entre le facteur 1 et le facteur 2 (r= -.52).

Puisque les dimensions obtenues étaient les mêmes pour les deux groupes d'âge, une analyse de composante principale regroupant tous les participants a été effectuée. Les résultats indiquaient encore deux facteurs avec des valeurs propres supérieures à 1. La variance totale expliquée par ces deux facteurs était de 84.95%. Tous les items présentaient une saturation

supérieure à .30 sur leur facteur cible, comme présenté dans le tableau 2. Le facteur 1 regroupait les items suivants : intelligent, responsable, attrayant, sociable et confiant. Les items «misérable» et «triste» saturaient négativement sur le facteur 1. Le facteur 2 regroupait, quant à lui, les items «dominant» et «agressif». On retrouvait des saturations croisées dans le tableau 2. Pour chacun de ces items, la saturation était plus forte sur son facteur cible que sur l'autre facteur. Il y avait une corrélation négative entre le facteur 1 et le facteur 2 (r= -.50).

Un sondage a été fait auprès de 20 étudiants universitaires volontaires pour cibler l'étiquette appropriée pour chacun des deux facteurs. Les mots qui ont été suggérés par la majorité des répondants sont le leadership pour représenter le facteur 1 et la dominance pour représenter le facteur 2.

Tableau 2. *Résultats de l'analyse factorielle* 

	Groupe jeune		Gro	upe âgé	Jeunes et âgés regroupés	
	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 1	Facteur 2
Intelligent	.92		.91		.92	
Misérable	89		92		88	
Responsable	.87		.88		.88	
Attrayant	.85		.80	43	.83	31
Triste	76	.39	88		81	.31
Confiant	.76	55	.69	62	.75	54
Sociable	.74	59	.78	53	.75	56
Dominant		.97		.97		.97
Agressif	44	.87	42	.86	45	.85
Valeurs propres	6.43	1.26	6.53	1.30	6.38	1.26
% variance	71.40	13.99	72.55	14.42	70.90	14.05

En résumé, l'expérience 1 a permis de montrer que le niveau d'âgisme, l'âge du participant ou l'interaction entre ces deux variables n'influencent pas significativement les jugements sociaux. L'âge du visage jugé, quant à lui, est un facteur qui influence comment un visage sera jugé agressif, attrayant, dominant, intelligent, misérable, sociable et triste. Dans tous les cas, le jugement est défavorable vis-à-vis les personnes âgées. L'âge du visage n'influence toutefois pas comment un visage sera jugé quant à être digne de confiance et à la responsabilité. Il est à noter que les mêmes analyses ont été faites en replaçant la mesure de l'âgisme implicite

par la mesure d'âgisme explicite de même que par la combinaison des scores d'âgisme implicite et explicite. Bien que les résultats ne soient pas détaillés ici, les mêmes résultats étaient obtenus qu'avec l'âgisme implicite. L'analyse de la structure factorielle des jugements sociaux a d'abord permis de montrer que les neuf jugements sociaux se regroupent selon deux concepts sociaux : le leadership et la dominance. Les deux types d'analyse sur les jugements sociaux suggèrent que les participants du groupe jeune et les participants du groupe âgé s'entendent sur les jugements sociaux faits sur les visages de différents âges.

# Expérience 2 : Impact de l'âge des participants, de l'âgisme implicite et de l'interaction âge du participant X âgisme implicite sur les représentations mentales de visages jeunes et âgés

L'expérience 2 avait pour objectif d'étudier l'impact de l'âgisme du participant sur ses représentations mentales de l'apparence faciale de visages jeunes et âgés. Elle avait également pour objectif de vérifier si l'impact de l'âgisme sur les représentations mentales de l'apparence d'un visage se manifestait différemment chez les jeunes et les personnes âgées (interaction âgisme X âge). Les deux jugements qui sont ressortis de l'analyse de composante principale à l'expérience 1, comme reflétant l'ensemble des neuf jugements sociaux, ont été utilisés pour cette tâche. Pour chacun des deux jugements, une régression multiple avec la méthode standard a été faite pour évaluer l'influence du niveau d'âgisme et de l'interaction entre l'âgisme et l'âge du participant sur l'apparence des représentations mentales de visages jeunes et âgés. Rappelons que les mesures d'apparence proviennent de la phase 2 de l'expérience de corrélation inverse, c'est-à-dire des cotes données par 50 juges pour chaque image de classification. Une moyenne a été faite sur les cotes de ces juges pour obtenir une seule cote par jugement pour chaque des ICs. Finalement, une correction de Bonferroni a été appliquée.

## Jugement de leadership.

La régression sur le jugement de leadership était significative, F(4, 119) = 27.94, p < .001;  $R_a^2 = .48$ . L'âge du visage était associé négativement au jugement de leadership ( $\beta = .70$ , t(119) = .10.47, p < .001), ce qui signifie que les représentations mentales de personnes âgées ont été jugées comme ayant moins de leadership. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta = .16$ , t(119) = .58, p = .56), l'âge du participant ( $\beta = .07$ , t(119) = .95, p = .35) et l'interaction entre l'âge du participant X âgisme ( $\beta = .06$ , t(119) = .22, p = .82) n'étaient pas associés au jugement de leadership.

# Jugement de dominance.

La régression sur le jugement de dominance était significative, F(4, 119) = 76.28, p<.001;  $R_a^2 = .72$ . L'âge du visage était associé positivement au jugement de dominance ( $\beta$ =.85, t(119) = 17.41, p<.001), ce qui signifie que les représentations mentales de personnes âgées ont été jugées comme étant plus dominantes. Toutefois, le niveau d'âgisme ( $\beta$ =.03, t(119) = .14, p=.89), l'âge du participant ( $\beta$ =-.07, t(119) = -1.23, p=.22) et l'interaction entre l'âge du participant X âgisme ( $\beta$ =-.08, t(119) = -.38, t(119) = -.38

En résumé, l'expérience 2 a permis de montrer que le niveau d'âgisme, l'âge du participant de même que l'interaction entre l'âge du participant et son niveau d'âgisme n'influencent pas significativement les jugements posés sur les représentations mentales. L'âge du visage, quant à lui, est un facteur qui influence le jugement de leadership et de dominance. En d'autres mots, la représentation mentale diffère pour un visage âgé et un visage jeune par contre, la représentation mentale ne semble ni influencée par l'âge de la personne qui la génère ni par le niveau individuel d'âgisme. Il est à noter que les mêmes analyses ont été faites en remplaçant la

mesure de l'âgisme implicite par la mesure d'âgisme explicite de même que par la combinaison des scores d'âgisme implicite et explicite. Bien que les résultats ne soient pas détaillés ici, les mêmes résultats étaient obtenus que ceux avec l'âgisme implicite.

# Analyses exploratoires.

Des analyses corrélationnelles ont été conduites afin de vérifier l'effet de l'âge du participant sur la mesure de préjugés explicite et implicite. La même analyse a aussi été faite, cette fois pour vérifier l'effet de l'âge subjectif sur l'âgisme explicite et implicite. Dans les deux cas, la correction de Bonferroni n'a pas été appliquée puisque ces analyses ne sont pas en lien directement avec les objectifs du présent projet, mais elles sont plutôt exploratoires.

Une corrélation de Pearson bivariée a été faite pour vérifier le degré d'association entre l'âge du participant et le niveau d'âgisme. Cette analyse a été faite séparément pour les deux groupes. D'abord, tant chez les jeunes que chez les personnes âgées à l'étude, il n'y a pas d'association significative entre l'âge et le niveau d'âgisme implicite, soit pour les participants jeunes (r= .14, p = .18) et pour les participants âgés (r= .04, p = .71). Les résultats sont semblables pour l'âgisme explicite qui n'est pas associé de manière signification avec l'âge du participant, soit pour les participants jeunes (r= -.14, p = .19) et pour les participants âgés (r= .14, p = .19).

Une corrélation de Pearson bivariée a été faite pour vérifier le degré d'association entre l'âge subjectif et l'âgisme. Cette analyse a été faite séparément pour les deux groupes. D'abord, tant chez les jeunes que chez les personnes âgées à l'étude, il n'y a pas d'association significative entre l'âge subjectif et le niveau d'âgisme implicite, soit pour les participants jeunes (r= .032, p = .77) et pour les participants âgés (r= .016, p = .88). Toutefois, les résultats diffèrent lorsque l'on vérifie le degré d'association entre l'âge subjectif et l'âgisme explicite chez les deux groupes.

D'abord, il n'y a pas d'association significative entre l'âge subjectif et le niveau d'âgisme explicite chez les jeunes (r= -.035, p = .75), par contre, les résultats suggèrent une association significative entre l'âge subjectif des participants âgés et leur niveau d'âgisme explicite (r= .213, p < .05). En d'autres mots plus un participant âgé se sent vieux, plus son niveau d'âgisme explicite est élevé.

## **CHAPITRE IV: DISCUSSION**

La présente étude avait pour premier objectif d'étudier l'impact du niveau d'âgisme d'une personne sur les jugements sociaux émis sur des visages neutres de différents âges et sur les représentations mentales de l'apparence faciale typique d'un groupe d'âge. Le second objectif, quant à lui, visait à étudier l'impact de l'âge d'une personne sur les jugements sociaux émis sur des visages neutres de différents âges et sur les représentations mentales de l'apparence faciale typique d'un groupe d'âge. Plus spécifiquement, ce deuxième objectif tentait de vérifier si l'impact de l'âgisme sur la perception sociale de visages se manifeste différemment chez les jeunes et chez les personnes âgées. Deux expériences ont été conduites pour répondre à ces objectifs.

## Objectif 1 : Impact de l'âgisme sur les jugements sociaux et les représentations mentales

# Rappel des résultats.

## Jugements sociaux.

L'expérience 1 a permis de vérifier l'effet du niveau d'âgisme sur les jugements sociaux faits sur des visages neutres de différents groupes d'âge. En s'inspirant de la revue de littérature scientifique traitant de l'âgisme, et également du racisme, il était attendu que les visages âgés soient jugés plus négativement que les visages jeunes, et que cet effet soit d'autant plus grand que le niveau d'âgisme est élevé. Nos résultats indiquent que l'âge du visage influence les jugements suivants : agressif, attrayant, dominant, intelligent, misérable, sociable et triste. Plus précisément, les visages âgés sont jugés comme étant plus agressifs, plus dominants, plus misérables et plus tristes. Ils sont aussi perçus comme étant moins attrayants, moins intelligents et moins sociables. L'âge du visage n'influence toutefois pas comment ce visage sera jugé quant

au fait d'être de confiance et à la responsabilité. Finalement, les résultats ne suggèrent pas une influence du niveau d'âgisme du participant, et ce, pour les neuf jugements sociaux à l'étude. Donc en conformité avec nos hypothèses, les visages âgés sont jugés plus négativement que les visages jeunes. Par contre, contrairement à notre hypothèse, le niveau d'âgisme n'influence pas ces jugements.

## Représentations mentales.

Des études ont montré que le niveau de préjugé d'une personne a un effet sur la représentation mentale des membres du groupe envers qui le préjugé est présent. Par exemple, l'étude de Dotsch et al. (2008) en a fait la démonstration pour ce qui est du racisme. Par contre, les préjugés envers l'âge présentent une particularité qu'on ne retrouve pas pour d'autres types de préjugés tels que le racisme et le sexisme : la classification basée selon l'âge est éphémère. Cette distinction appuie la pertinence d'explorer pour la première fois si le niveau d'âgisme influence la représentation mentale typique d'une personne jeune ou âgée.

Il était attendu que les représentations mentales âgées soient jugées plus négativement que les représentations mentales jeunes, et ce, plus le niveau d'âgisme du participant de qui provient la représentation mentale est élevée. L'expérience utilisait la méthode de corrélation inverse pour évaluer les représentations mentales de l'apparence faciale d'un visage typique du groupe des jeunes ou des personnes âgées. Tel qu'attendu, les résultats vont dans le sens que la représentation mentale des visages âgés est en moyenne jugée plus négativement que celle des visages jeunes. Plus précisément, les représentations mentales des visages âgés ont été jugées comme moins leaders (le leadership étant considéré un trait positif) et plus dominantes (la dominance étant considérées comme un trait négatif) en comparaison avec les représentations mentales des visages jeunes. Toutefois, les résultats ne suggèrent pas d'influence du niveau

d'âgisme du participant chez qui nous avons mesuré la représentation mentale, et ce, tant pour le jugement de leadership que pour le jugement de dominance. En somme, l'influence du préjugé envers l'âge sur les représentations mentales ne semble pas s'exercer de la même façon que ce qui a été montré pour le racisme (Dotsch & al., 2008).

## Interprétations des résultats en lien avec la littérature scientifique.

# Impact de l'âgisme.

L'hypothèse initiale selon laquelle les visages âgés seraient jugés plus négativement que les visages jeunes est confirmée dans la présente étude. Plus précisément, les deux expériences révèlent des résultats semblables quant à l'effet de l'âge du stimulus sur le jugement effectué. Dans la tâche de jugements sociaux ainsi que dans la tâche de corrélation inverse, les visages âgés étaient jugés plus négativement que les visages jeunes. Il est intéressant de souligner que ce résultat suggère la présence d'un phénomène d'âgisme observé par l'entremise de deux tâches différentes. Bien que la présence d'âgisme se reflète dans les résultats cités ci-dessus et que les scores au TAI des 60 participants à l'étude montrent un biais pro-jeune pour chacun d'entre eux (c.-à-d. score D < 0), l'hypothèse initiale stipulant que le niveau individuel d'âgisme des participants influence la nature du jugement fait sur les visages n'est pas supportée par nos résultats. Ces résultats suggèrent une différence entre l'âgisme et le racisme où l'on retrouve une relation linéaire entre le biais raciste implicite et le jugement de confiance fait sur un visage. En effet, les individus dont le score au TAI reflète un fort biais de racisme implicite «pro-blanc» sont plus susceptibles de juger les visages blancs comme étant plus dignes de confiance que les visages noirs et vice-versa (Stanley & al., 2011). Ashburn-Nardo, Knowles et Monteith (2003) ont aussi trouvé un lien entre le niveau de biais raciste et le choix d'un partenaire pour une tâche de défi intellectuel (jugement d'intelligence). Dans cette étude, moins les participants afroaméricains montraient un biais favorable envers leur groupe, moins ils avaient tendance à choisir un partenaire Afro-Américain comparativement à un Caucasien.

En ce qui concerne l'expérience sur les représentations mentales, les résultats révèlent également une différence lorsqu'on les compare aux études sur le racisme. En effet, l'étude de Dotsch et collaborateur en 2008, de laquelle la procédure du présent projet a été inspirée, étudiait l'impact du racisme sur les représentations mentales des membres d'une autre ethnie. Ces auteurs ont montré que les représentations mentales de l'apparence faciale différaient selon le niveau de préjugé raciste du participant de qui la représentation mentale provenait. En d'autres mots, les représentations mentales provenant des participants ayant un niveau de préjugé élevé étaient jugées comme étant d'apparence plus criminelle et moins digne de confiance que les représentations mentales provenant des participants ayant un niveau plus faible de préjugé.

Les sections suivantes tenteront d'expliquer le fait que les résultats montrent que nos participants ont un biais explicite et implicite défavorable envers les personnes âgées, mais qu'on ne retrouve pas d'effet en fonction des niveaux individuels de préjugé, et cela, sur les deux tâches à l'étude. Autrement dit, que nos participants aient un faible ou un fort niveau d'âgisme, ils ont le même patron de jugement.

Selon plusieurs auteurs, nous vivons dans une société où l'âgisme est peu dénoncé (North & Fiske, 2012). Contrairement au racisme ou au sexisme, il y a peu de campagnes ou de discours de sensibilisation contre l'âgisme et quand ceux-ci existent, ils montrent la personne âgée ou « les vieux » (terme usuel et banal dans notre société) principalement comme une victime sans distinction entre les membres de ce groupe (Lagacé, 2010). En outre, sur le plan socioculturel, la théorie des rôles sociaux fournit une explication de l'âgisme. Selon cette théorie, les rôles sociaux détaillent quels comportements sont attendus dans un environnement social et ils se

transforment tout au long de la vie (Eagly, 1987). Par exemple, c'est le passage à la retraite qui nous fait entrer dans le groupe social « retraités et personnes âgées ». Ce groupe social est constitué généralement d'individus « ayant perdu leur rôle professionnel » sans tenir compte, encore une fois, des différences individuelles. En somme, il est possible de suggérer que la victimisation ainsi que les pertes soient parmi des caractéristiques du vieillissement acceptées par tous et que celles-ci génèrent ou entretiennent un environnement où s'exprime un « âgisme sociétal » suffisamment élevé pour gommer l'impact des différences individuelles de préjugés envers l'âge.

Dans cet essai doctoral, les jugements étaient portés sur des visages neutres et sans qu'aucun contexte ne soit donné. Cette condition expérimentale permet de discuter d'une hypothèse soulevée par Perry et Finkelstein (1999). Selon ces auteurs, des éléments contextuels influenceraient la manifestation du biais âgiste. Par exemple, peu de personnes entretiennent des préjugés négatifs basés sur l'âge envers leur grand-mère ou un serviable voisin de palier (Nelson, 2011). Ce serait donc la présence d'un contexte/environnement/connaissance spécifique qui déterminerait la nature d'un jugement envers une personne âgée (Perry & Finkelstein, 1999; Kite, Stockdale, Whiteley, & Johnson, 2005) alors qu'un tel contexte ne serait pas requis pour que le niveau de préjugé influence le jugement porté sur un autre groupe démographique (p.ex. racisme, sexisme). En effet, tel que mentionné précédemment, le niveau de racisme individuel parvient à influencer les jugements sociaux basés sur l'apparence faciale seulement (Stanley & al., 2011). Bien que cette hypothèse soit intéressante pour expliquer les différences entre les résultats de cet essai et ceux obtenus sur le racisme; les études sur le racisme montrent aussi qu'il y a une modulation des comportements discriminatoire en fonction du contexte. Par exemple, l'effet du racisme sur la perception des visages se manifeste davantage lorsque les individus se

sentent en situation de précarité financière (Krosch & Amodio, 2014). Il n'est donc pas exclu que l'influence du niveau individuel d'âgisme puisse se manifester dans certains contextes bien que l'on ne documente pas son influence dans le présent projet où les jugements sont émis uniquement sur l'apparence faciale.

La suggestion que la présence d'un contexte serait un prérequis à l'émergence de différences individuelles au niveau des jugements envers l'âge portés sur un visage neutre est appuyée par la méta-analyse de Kite et al (2005) qui montre que ce n'est pas l'âge de la personne, mais plutôt le contexte social où l'on voit la personne et l'information qui nous est donnée sur son rôle (par exemple, est-ce qu'il y a adéquation entre son emploi et son âge) qui déterminera l'attitude plus ou moins favorable envers une personne âgée. Les informations supplémentaires fournies sur une personne permettent de déterminer si elle ressemble ou non au prototype attendu selon les stéréotypes reliés aux personnes âgées. Donc la catégorisation des personnes âgées n'est pas définie par des règles claires. Par exemple, une personne de 70 ans qui joue au bridge et court des marathons pourrait représenter ou non les personnes âgées dépendamment de la ressemble avec les croyances et la représentation que se fait une personne de ce qu'est une personne âgée (Cuddy & Fiske, 2002). L'impact de l'âgisme est également bien documenté dans le milieu du travail. Par exemple, le niveau d'âgisme d'un employeur est prédicateur d'un processus de sélection qui discrimine les employés âgés et d'une opposition aux politiques organisationnelles en place permettant des bénéfices aux travailleurs âgés (Jones, Sabat, King, Ahmad, Mccausland, & Chen, 2017). Donc, il est possible qu'en ayant accès à de l'information spécifique concernant un individu, le niveau de préjugé se module en fonction de cette information et que des différences individuelles puissent s'exprimer. Bref, d'autres études devront être faites pour vérifier si le fait que les jugements de cette étude étaient portés sur des

visages neutres sans contexte a pu contribuer au fait que le niveau de biais âgiste individuel des participants ne ressorte pas comme étant significatif pour faire ce type de jugement.

Parmi les neuf jugements sociaux faits par les participants dans le cadre de l'expérience 1, le jugement de confiance et le jugement de responsabilité sont les deux jugements pour lesquels on ne retrouve pas de différence significative entre les catégories d'âge de visage. Les jugements de confiance et de responsabilité ne semblent donc pas dépendre de l'âge du visage jugé. Bien qu'il s'agisse ici d'un résultat négatif et qu'il soit important d'interpréter ce dernier avec nuance, il est possible de penser que ces résultats s'expliquent, en partie, par le fait que les croyances entretenues envers les personnes âgées ne sont pas uniquement négatives. En effet, contrairement aux premiers travaux sur les stéréotypes à propos des personnes âgées où les croyances apparaissaient comme homogènes et très négatives, il a été montré que des stéréotypes positifs, négatifs et neutres reliés à l'âge coexistent et que ceux-ci sont plus complexes et plus variés qu'on ne le pensait (Cuddy, Norton, & Fiske, 2005; Kruse & Schmitt, 2006; Lutsky, 1980). Typiquement, les stéréotypes entourant les personnes âgées reflètent principalement un jugement de faible compétence (stéréotype négatif) et de cordialité élevé (stéréotype positif) (Blaine, 2013; Fiske & al., 2002). Par exemple, lorsque ses croyances entretenues envers les personnes âgées sont mises en contexte dans le monde du travail, elles ressortent comme suit : difficile à entrainer, peu de potentiel de développement, s'adapte difficilement, peu efficace et moins compétent comparativement à un jeune employé (stéréotype compétence : faible). Par ailleurs, ils sont aussi perçus comme étant fiable, loyal, stable et avec de meilleures habilitées interpersonnelles (stéréotype chaleureux/cordial : élevé) (Krings, Sczesny, & Kluge, 2011; Posthuma & Campion, 2009). Il est donc possible de suggérer que dans notre protocole, le jugement de confiance et le jugement de responsabilité tendent à représenter le penchant positif

des stéréotypes envers les personnes âgées, et que les visages âgés puissent avoir été jugés plus positivement comparativement aux autres jugements conduits lors de l'expérience 1 ce qui pourrait avoir eu comme effet d'éliminer les différences entre les jugements faits sur les visages jeunes et ceux faits sur les visages âgés. Cette hypothèse aura toutefois besoin d'être vérifiée par d'autres études dans le futur.

Finalement, il est important de mettre en évidence un ajout important de cette étude à la compréhension des jugements sociaux en analysant l'impact d'une catégorie sociale, dans ce casci l'âge. Les recherches récentes portant sur les premières impressions basées sur les visages neutres s'intéressent particulièrement aux dimensions sur lesquelles s'appuie le jugement. Par exemple, tout comme dans cet essai, elles demandent aux participants de juger des visages sur une étendue de traits sociaux. Ensuite, une analyse factorielle sur ces jugements montre que ceux-ci se regroupent en sous-dimensions. Cette approche dimensionnelle a permis de révéler la présence de deux principales sous-dimensions lorsqu'une première impression d'un visage se fait soit le jugement de confiance et le jugement de dominance (Oosterhof & Todorov, 2008; Fiske, Cuddy, & Glick, 2006). Jusqu'à présent, très peu d'études ont analysé de cette façon l'impact d'une catégorie sociale, dans ce cas-ci l'âge, sur la première impression d'un visage, ce qui constitue un ajout important à la littérature scientifique actuelle. En effet, jusqu'à maintenant, les travaux scientifiques s'attardent très peu à comprendre comment, par exemple, la perception de la confiance et de la dominance peut être influencée par les stéréotypes ou les catégories sociales (Sutherland, Young, & Mootz, 2015). Plus spécifiquement, aucune étude ne s'est intéressée à comprendre comment les stéréotypes envers l'âge interagissent avec l'âge du visage (catégorie sociale) pour influencer positivement ou négativement la perception d'un visage selon une dimension sociale (p.ex. jugement de confiance ou de dominance). Les résultats précédents

mettent en évidence l'importance d'inclure un groupe de catégorie sociale (dans ce cas-ci l'âge du visage) à l'approche dimensionnelle pour avoir une meilleure compréhension des processus qui sous-tendent la formation d'une première impression. D'autres éléments peuvent contribuer à influencer la perception de trait du visage et ainsi influencer le jugement (p.ex. l'expression, l'attrayance, le genre). Par exemple, l'étude de Sutherland et al. (2015) a utilisé différentes méthodes pour examiner la valence attribuée à un visage à la première impression. Leurs travaux montrent que le jugement fait sur un visage dépend du genre ainsi que des traits stéréotypiques du visage (trait de visage masculin versus féminin). Plus spécifiquement, ils ont montré que les visages de femmes avec des traits de visage contre-stéréotypique (moins féminin ou une apparence plus dominante) sont jugés plus négativement que les hommes ou les femmes avec des traits de visage stéréotypique. En somme, ces résultats appuient l'idée que les recherches futures en lien avec les premières impressions portées sur un visage auraient avantage à intégrer un groupe de catégorie sociale tel que l'âge du visage. Le fait d'avoir utilisé des stimuli de différents âges constitue un ajout important à la littérature actuelle.

Objectif 2 : Impact de l'interaction entre l'âge du participant et son niveau d'âgisme sur les jugements sociaux et les représentations mentales

#### Rappel des résultats.

#### Jugements sociaux.

L'expérience 1 a d'abord permis de vérifier l'effet de l'âge d'une personne sur les jugements sociaux à partir de jugements faits sur des visages neutres de différents groupes d'âge. Elle a aussi permis de vérifier si l'impact de l'âgisme sur les jugements sociaux se manifestait différemment chez les jeunes et chez les personnes âgées. Aucune hypothèse n'avait été émise

pour ce qui est de l'impact de l'âge du participant de même que pour l'effet de l'interaction entre l'âge du participant et le niveau d'âgisme sur les jugements des visages présentés. Les résultats ne montrent aucun effet de l'âge du participant ni de l'interaction entre l'âge du participant et le niveau d'âgisme pour chacun des neuf jugements, ce qui suggère que les deux groupes d'âge s'accordent quant aux différents jugements posés sur des visages de différents âges. L'analyse de composante principale a permis de révéler que les neuf jugements se regroupaient en deux facteurs. Les jugements qui saturaient sur chacun de ces deux facteurs se sont révélés être les mêmes pour les participants jeunes et les participants âgés. Ce résultat appuie aussi le fait que l'âge du participant n'influence pas la structure conceptuelle des jugements sociaux évalués dans la présente étude.

# Représentations mentales.

L'expérience 2 a permis de vérifier l'effet de l'âge d'une personne sur les représentations mentales de l'apparence faciale typique d'un groupe d'âge. Elle a aussi permis de vérifier si l'impact de l'âgisme sur les représentations mentales se manifestait différemment à travers les jeunes et les personnes âgées. Aucune hypothèse n'avait été émise pour ce qui est de l'impact de l'âge du participant sur la façon de se représenter l'apparence faciale jeune ou âgée. Les résultats de la régression multiple faite sur les jugements de leadership et de dominance effectués sur les représentations mentales ne suggèrent pas d'influence de l'âge du participant ni d'interaction entre l'âge et le niveau d'âgisme.

## Interprétations des résultats en lien avec la littérature scientifique.

Les analyses descriptives ont montré que lorsqu'on compare les niveaux d'âgisme – explicite et implicite – des participants jeunes à celui des participants âgés, on trouve des différences significatives indiquant un biais davantage négatif envers les personnes âgées chez

les participants âgés. Ces résultats sont compatibles avec les travaux de Schmidt et Boland qui, en 1986, mettaient déjà en lumière le fait que les personnes âgées avaient davantage de stéréotypes envers le vieillissement comparativement aux jeunes. Le même constat a été fait dans l'étude de Hummert et al. (2002), alors que tous les participants, sans égard à leur âge, présentaient un biais implicite négatif envers l'âge et celui-ci était significativement plus important chez les participants âgés (âge moyen : 80 ans) comparativement aux jeunes (âge moyen : 22 ans). Les sections suivantes tenteront d'expliquer le fait que les personnes âgées de cette étude ont aussi un biais négatif envers leur propre groupe et que celui-ci est plus important que le biais âgiste relevé chez les participants jeunes.

La présence d'un biais négatif (explicite et implicite) envers l'âge tant chez les jeunes que chez les personnes âgées s'oppose au principe de la théorie de l'identité sociale proposé par Tajfel en 1970. Cette théorie propose que l'identité sociale d'une personne découle de son appartenance à un groupe et que les individus ont tendance à vouloir maintenir une image positive quant à leur endogroupe. Tel que proposé par la méta-analyse de Kite et al. en 2005, il est possible que puisque les personnes âgées ont elles-mêmes déjà été jeunes, et par le fait même, un membre de l'autre groupe, le fait de dévaloriser le groupe des jeunes ne leur permet pas de maintenir une image positive d'eux-mêmes. À cet effet, les travaux de Tajfel et Turner (1979) proposent des stratégies de changement social qui se veulent une théorie explicative pour tenter de comprendre comment les personnes âgées peuvent entretenir des biais envers l'âge tout en maintenant une image positive d'eux-mêmes. Par exemple, le principe de la mobilité sociale est une stratégie individuelle qui met de l'avant qu'une personne puisse se dissocier d'un groupe si l'identité sociale accordée à ce groupe est négative. En d'autres mots, il est possible que les participants âgés qui entretiennent des biais négatifs envers l'âge n'aient pas de sentiment

d'appartenance au groupe des personnes âgées et ne se définissent pas comme faisant partie de ce groupe. Par contre, selon ce principe de mobilité sociale nous aurions pu nous attendre à avoir une association négative entre l'âge subjectif des participants âgés (se sentir plus jeune que son âge réel) et leur niveau d'âgisme (implicite et explicite) alors que ce n'est pas le cas selon nos résultats. Néanmoins, il est possible qu'avec le vieillissement, les personnes âgées se sentent physiquement et subjectivement proches de leur âge réel, sans toutefois s'approprier les stéréotypes négatifs associés aux autres personnes âgées. Autrement dit, une personne âgée pourrait sentir, par exemple, qu'elle mature psychologiquement, que son corps vieillissant fonctionne moins bien et ainsi se donner un âge subjectif proche de son âge réel sans pour autant penser qu'elle devient, par exemple, plus misérable. En ce sens, il est possible que l'âge qu'une personne souhaiterait avoir puisse influencer différemment son niveau de souscription à l'âgisme de même que l'effet de ces préjugés sur les jugements sociaux. Afin de vérifier cette hypothèse, les études futures auraient avantage à inclure une mesure du degré d'appartenance au groupe ainsi qu'une mesure d'identification au groupe d'âge.

Il est aussi possible que les participants jeunes se sentent moins menacés par l'âge, ce qui diminue leur besoin de porter des jugements non favorables envers les personnes âgées pour maintenir une image positive d'eux même. Cette hypothèse est aussi congruente avec certaines études qui ont montré que le niveau de biais âgiste le plus élevé a été mesuré parmi les participants d'âge moyen (en comparaison avec les jeunes et les personnes âgées). Ceux-ci seraient beaucoup plus «menacés» par le vieillissement comparativement aux jeunes (Kite & al., 2005). D'ailleurs, la théorie de la gestion de la terreur propose que lorsque les individus sont exposés à une proéminence de la mortalité rappelant ainsi leur caractère mortel, des mécanismes d'auto protection se déclencherait de même qu'une motivation à soutenir sa vision culturelle du

monde et son estime de soi. Cette théorie suppose donc que certaines manifestations de l'âgisme pourraient résulter du fait que les personnes âgées représenteraient une forme de menace existentielle (Greenbreg, Schimel, & Martens, 2002). En effet, le processus naturel de vieillissement rapproche nécessairement de la mort. Donc puisque les personnes âgées se rapprochent de la mort comparativement aux autres tranches d'âge, ils deviennent ainsi un rappel direct du caractère mortel des êtres vivants, ce qui facilite l'activation de pensées morbides.

Autrement dit, les personnes âgées nous renverraient à une projection menaçante de nous même dans le futur (Boudjemadi, Posner, & Swiatkowski, 2015).

La perspective cognitive fournit également une explication au biais davantage négatif envers les personnes âgées chez les participants âgés comparativement aux participants jeunes. Selon cette perspective, il est possible qu'un biais négatif envers les personnes âgées soit installé depuis le jeune âge, ce qui contribue à maintenir les mêmes croyances envers ce groupe tout au long de la vie. Ce processus de catégorisation est entretenu, car l'attention est davantage portée aux informations qui confirment les stéréotypes (Font & Brauer, 2013). Donc, chez les personnes âgées, on peut s'attendre à ce qu'ils aient été plus exposés aux biais envers l'âge dus à leur plus grand vécu et donc, qu'en vieillissant, ils se conforment à la croyance qu'ils ont développés face à ce que c'est que d'être une personne âgée et agissent selon cette croyance. En 2003, les travaux de Levy ont proposé que les jeunes internalisent les stéréotypes envers l'âge au point où l'on parle d'auto-stéréotype lorsque ces individus deviennent âgés. Une étude a d'ailleurs montré que les personnes âgées avec des croyances négatives envers les personnes âgées et le vieillissement montrent une détérioration de leur concept de soi alors qu'une perception positive du vieillissement améliore ce même concept de soi (Rothermund, 2005; Meisner, 2012). Cette perspective pourrait aussi expliquer l'association que l'on retrouve entre l'âge subjectif et

l'âgisme explicite que l'on retrouve uniquement avec le groupe des participants âgés. Plus ceuxci se sentaient âgés, plus il avait tendance à endosser des croyances négatives envers les personnes âgées.

Ces hypothèses mettent en valeur la complexité et la multi dimensionnalité du concept de l'âgisme. Néanmoins, il n'est pas simple de bien comprendre et identifier tous les processus qui s'exercent pour que les personnes âgées aient plus de biais négatifs envers l'âge comparativement aux jeunes. Par exemple, des travaux plus récents suggèrent que les personnes âgées ne présenteraient pas vraiment de biais implicites négatifs envers l'âge plus important que ceux des personnes plus jeunes et que la différence entre ces deux groupes aux scores du IAT s'expliquerait par des changements cognitifs qui accompagnent le vieillissement (comme le contrôle attentionnel) faisant en sorte que les personnes âgées ont plus de difficulté à « retenir» leurs préjugés envers l'âge (Gonsalkorale, Sherman, & Klauer, 2014). Une différence au IAT entre un groupe de personnes jeunes et un groupe de personnes âgées pourrait donc survenir pour une raison parfois autre qu'un niveau d'âgisme différent. En somme, la littérature à ce sujet est actuellement insuffisante pour permettre de tirer des conclusions précises quant à cet aspect de l'âgisme.

#### Interaction âge du participant X âgisme.

Malgré que des différences significatives soient présentes entre le niveau d'âgisme des deux groupes de participant à l'étude, l'âge du participant n'est pas un facteur qui influence le jugement fait sur les visages tout comme l'interaction entre l'âge du participant et le niveau d'âgisme ne l'est pas non plus. En d'autres mots, les jeunes adultes et les personnes âgées s'entendent quant aux jugements émis aux différentes tâches, et ce, indépendamment de leur niveau individuel d'âgisme. De plus, l'expérience 2 suggère qu'il n'existe pas de différence

significative entre les jeunes adultes et les personnes âgées au niveau de leur représentation mentale de l'apparence d'un visage typiquement jeune et typiquement âgée. Éthier-Majcher, Joubert et Gosselin (2013) sont arrivés à un constat similaire en utilisant la méthode de corrélation inverse sur un jugement de confiance alors que la représentation interne d'un visage digne de confiance étant similaire pour les jeunes adultes et les personnes âgées.

Cette homogénéité entre les participants des deux groupes d'âge quant aux jugements émis aux deux tâches de cette étude, et ce, indépendamment de leur niveau individuel d'âgisme, témoigne de processus complexes, mais qui ne semble pas unique à l'âgisme. En effet, dans la littérature scientifique sur le racisme, lorsqu'on compare les jugements des groupes victimes de préjugés aux jugements émis par ceux qui ne le sont pas, on retrouve aussi ce favoritisme envers l'exogroupe parmi les individus faisant partie des minorités ethniques. Par exemple, il a été montré que les Afro-Américains et les Caucasiens entretiennent de manière comparable des préjugés implicites qui associent les noirs avec la criminalité. Cette association a entre autres été révélée dans des tâches mesurant les délais de réaction dans le cadre d'un jeu vidéo qui simule une poursuite policière où des personnages des deux ethnies sont armés et doivent être abattus (Correll, Park, Judd, & Wittenbrink, 2002). Donc comme pour l'âge, l'ethnie du participant ne semble pas influencer la nature du jugement qui est fait. Comme explication à ce phénomène, la théorie de la justification du système propose que les individus soient motivés, dans certaines conditions, à s'engager dans des processus psychologiques qui appuient et justifient l'ordre social existant même aux dépens de leur intérêt personnel et de groupe (Jost & Banaji, 1994). Considérant cette théorie, les individus faisant partie du groupe dominant ou avantagé favoriseraient l'endogroupe d'une part en raison de leur désir de maintenir la hiérarchie sociale actuelle (justification du système), mais aussi en raison de leur désir de protéger leur estime

personnel (justification personnelle, compatible avec la théorie de l'identité sociale). Pour ce qui est des individus faisant partie du groupe non dominant ou désavantagé, ces deux motivations s'opposent alors que le désir de protéger l'estime personnel mène à une préférence pour son propre groupe comparativement à l'exogroupe. Par contre, les croyances culturelles dominantes viennent faire pression sur les groupes. En d'autres mots, pour les membres appartenant aux groupes désavantagés socialement, la préférence pour l'endogroupe est atténuée par les conceptions culturelles relatives à leur groupe, tandis qu'à l'inverse, une exacerbation du favoritisme envers l'endogroupe est observée chez les individus appartenant aux groupes avantagés. De manière compatible avec la théorie de la justification des systèmes, plusieurs études révèlent un favoritisme envers l'exogroupe (ou parfois moins de favoritisme envers l'endogroupe) pour ce qui est des individus appartenant au groupe non dominant, et ce, surtout lorsque leur niveau de préjugé est mesuré en utilisant des mesures implicites (Dasgupta, 2004; Livingston, 2002; Nosek, Banaji, & Greenwald, 2002). En effet, contrairement à l'âgisme, sur la mesure explicite de racisme, les réponses des participants suggèrent un biais favorable envers leur propre ethnie, tandis qu'à la mesure implicite, tant les blancs que les noirs montrent une préférence pour les blancs (Nosek & al., 2002).

#### Limites de l'étude et pistes futures

Au-delà d'un questionnement à savoir si une taille d'échantillon plus élevée aurait fait ressortir des effets moins puissants que ceux mentionnés plus tôt, d'autres limites expérimentales doivent être discutées. Premièrement, les travaux scientifiques récents témoignent de la présence d'hétérogénéité quant aux caractéristiques perçues chez les individus de 65 ans et plus (Lalive d'Épinay & Spini, 2007). En 1975, une étude de Neugarten proposait déjà que les préjugés envers les personnes âgées de 75 ans et plus étaient plus négatifs que les préjugés envers les

personnes âgées entre 55 et 64 ans. D'ailleurs, certaines études rapportées dans la méta-analyse de Kite et al. (2005) suggèrent que les stéréotypes positifs liés à l'âge (p.ex. cordialité élevée) soient significativement plus présents chez les jeunes personnes âgées tandis que les stéréotypes négatifs liés à l'âgisme (p.ex. faible compétence) ressortent davantage en fonction de l'âge, ce qui voudrait dire que les préjugés négatifs envers l'âge augmenteraient en fonction de l'âge du stimulus cible. Il est donc possible que les résultats de la présente étude soient influencés par la composition du groupe des stimuli âgés aux tâches de jugement. En effet, les stimuli de la tâche de jugement sociaux correspondant au groupe âgé ont entre 69 ans et 80 ans. Il serait donc intéressant pour les recherches futures de diviser les stimuli âgés en plus petites tranches d'âge afin de créer une certaine homogénéité dans le groupe de stimuli jugé ainsi que d'avoir des visages encore plus âgés.

Deuxièmement, des différences quant à la perception du vieillissement selon le genre sont soulevées dans les travaux de recherche en lien avec l'âgisme. Ces travaux parlent, entre autres, d'un double standard du vieillissement, c'est-à-dire que le moment où les femmes sont considérées comme étant des personnes âgées arrive plus tôt comparativement à celui des hommes (Kite & Smith Wagner, 2004). Les femmes sont aussi plus susceptibles d'être stéréotypées négativement à un plus jeune âge que les hommes (Hummert, Garstka, & Shaner, 1997). D'ailleurs, on retrouve une différence quant au jugement d'attrayance en faveur des hommes âgés alors qu'aucune différence entre les hommes et les femmes sur le jugement d'attrayance n'est présente pour ce qui est des autres tranches d'âge (Deutsch, Zalenski, & Clark, 1986). Inversement, lorsque la compétence est évaluée, les hommes âgés sont perçus plus négativement. La compétence est une composante centrale du stéréotype masculin et la croyance est que la compétence des hommes diminue avec l'âge (Eagly, 1987). L'existence de ce double

standard ne fait toutefois pas consensus chez les chercheurs. Pour certains d'entre eux, à un certain point du vieillissement, on ne retrouve plus de différence entre les deux sexes quant aux perceptions liées au vieillissement (Kite & Smith Wagner, 2004; Kite & al., 2005). Néanmoins, les différences entre les sexes présentes dans la littérature suggèrent que l'utilisation de stimuli de sexe masculin et de sexe féminin dans des études sur les perceptions sociales en lien avec l'âgisme soit la norme. De plus, l'influence du sexe des participants par rapport à leur perception des stimuli pourrait aussi être questionnée bien qu'à notre connaissance cette avenue n'ait pas été explorée. Par ailleurs, il peut devenir ardu d'isoler le facteur de l'âge du stimulus sur son jugement lorsque d'autres variables sont ajoutées (p.ex. sexe, ethnie).

Troisièmement, l'échelle maison mesurant les habitudes de contacts avec les jeunes et les personnes âgées cible la fréquence des contacts, et non la qualité de ceux-ci. Comme la dimension contextuelle des contacts pourrait influencer les relations intergroupes et intragroupes, cette variable aurait pu être mesurée par un outil standardisé et dont les propriétés psychométriques ont été validées et documentées, comme le General Intergroup Contact Quantity and Contact Quality (Islam & Hewstone, 1993).

Finalement, les études faites sur le racisme montrent que la menace/peur semble être à la source du préjugé. La peur fait aussi partie des théories explicatives de l'âgisme (Greenbreg & al., 2002). Au niveau anatomique, l'amygdale est bien ciblée dans le processus du racisme. Toutefois, comme il a déjà été mentionné, l'âgisme comporte des particularités par rapport aux autres préjugés, entre autres les structures neuroanatomiques ciblées par ce préjugé qui ne sont pas clairement identifiées à ce jour. Cette question dépasse évidemment les objectifs du présent projet, mais permettrait certainement d'ajouter une pièce au casse-tête dans la compréhension du phénomène de l'âgisme.

#### **CHAPITRE V: CONCLUSION**

La présente étude représente un pas vers une meilleure compréhension de l'effet de l'âgisme sur les perceptions sociales. D'abord, il ressort que l'ensemble des participants présente un biais pro-jeune. De plus, les résultats montrent un biais âgiste est plus important chez les personnes âgées comparativement au niveau d'âgisme mesuré pour les jeunes. Nos résultats montrent aussi que le niveau d'âgisme d'un individu n'a, toutefois, pas d'impact sur les jugements sociaux ainsi que sur les représentations mentales. On peut donc dire que les jugements sont faits sur la base de l'appartenance à un groupe puisqu'on retrouve des différences significatives entre les jugements faits sur les stimuli jeunes et les stimuli âgés. Par contre, ces jugements ne sont pas influencés par le niveau d'âgisme du participant, par l'âge du participant ou par l'interaction entre le niveau d'âgisme et l'âge du participant.

Bien que l'absence d'effet significatif du niveau d'âgisme individuel sur les jugements sociaux observés dans le cadre de ce projet doit être interprétée avec prudence, ces résultats pourraient suggérer que les processus inhérents à l'âgisme diffèrent des autres types de préjugés sociaux. D'ailleurs, sachant que plusieurs des outils élaborés jusqu'à présent pour mesurer les mécanismes qui sous-tendent l'âgisme ont été développés à partir des mesures relatives à d'autres types de préjugés (p.ex. racisme, sexisme, etc.), un questionnement est à soulever concernant la validité de ces outils de mesure, compte tenu des composantes uniques de l'âgisme. D'autre part, cette absence de relation significative entre les jugements et le niveau d'âgisme pourrait aussi être consistant avec la proposition de différents auteurs quant à l'importance du contexte entourant le jugement pour que le biais âgiste se manifeste.

Finalement, les impacts sociétaux de l'âgisme sont nombreux. Par exemple, les soins de santé physique et psychologique en sont nécessairement affectés alors que peu d'étudiants dans

le domaine de la santé souhaitent travailler auprès d'une clientèle âgée (Lagacé, 2010). On sait aussi que les communications âgiste dans le milieu de travail représentent un élément déclencheur au processus de désengagement psychologique et prive ainsi des organisations de travailleur d'expérience (Lagacé, Tougas, Laplante, & Neveu, 2010). Considérant le contexte actuel d'un vieillissement de la population ainsi que d'une pénurie de main-d'oeuvre, plus que jamais il sera important qu'il y ait une modification du discourt âgiste et que les personnes âgées puissent prendre un rôle actif dans la société.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- Éthier-Majcher, C., Joubert, S., & Gosselin, F. (2013). Reverse correlating trustworthy faces in young and older adults. *Frontier in Psychology*, 1-7.
- Abrams, D., Crisp, R., Marques, S., Fagg, E., Bedford, L., & Provias, D. (2008). Threat inoculation: experienced and imagined intergenerational contact prevents stereotype threat effects on older people's math performance. *Psychology and Aging* (23), 934-939.
- Allport, G. W. (1954). The nature of prejudice. Cambridge, Massachusetts: Perseus Book.
- Antonakis, J., & Dalgas, O. (2009). Predicting Elections: Child's Play! *Science*, 323 (5918), 1183.
- Ashburn-Nardo, L., Voils, C. I., & Monteith, M. J. (2001). Implicit associations as the seeds of intergroup bias: How easily do they take root? *Journal of personality and social psychology*, 81 (5), 789-799.
- Ashburn–Nardo, L., Knowles, M. L., & Monteith, M. J. (2003). Black Americans' implicit racial associations and their implications for intergroup judgment. *Social Cognition*, *21* (1), 61-87.
- Autin, F. (2010). *La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner*. Retrieved 12 09, 2015 from www.prejuges-stereotypes.net/./autinIdentiteSociale.pdf.
- Bargh, J. A., Chen, M., & Burrows, L. (1996). Automaticity of social behavior: Direct effects of trait construct and stereotype activation on action. *Journal of personality and social psychology*, 71, 230-244.
- Beck, A., Steer, R., & Brown, G. (1996). *Beck Depression Inventory Manual* (2nd Edition ed.).

  San Antonio, Texas: Psychological Corporation.

- Bigler, R. S., & Liben, L. S. (2007). Developpemental intergroup theory. Explaining and reducing children's social stereotyping and prejudice. *Current directions in psychological science*, *16* (3), 162-166.
- Blaine, B. E. (2013). *Understanding the Psychology of Diversity.* St. John: SAGE Publications, Inc.
- Blaison, C., Chassard, D., Kop, J.-L., & Gana, K. (2006). L'IAT (Implicit Association Test) ou la mesure des cognitions sociales implicites : Revue critique de la validité et des fondements théoriques des scores qu'il produit. *L'année psychologique*, 106, 305-336.
- Boudjemad, V., & Gana, K. (2009). L'âgisme: Adaptation française d'une mesure et test d'un modèle structural des effets de l'empathie, l'orientation à la dominance sociale et le dogmatisme sur l'âgisme. *La Revue canadienne du vieillissement*, 28 (4), 371-389.
- Boudjemadi, V., Posner, A. B., & Swiatkowski, W. (2015). Une approche explicative de l'âgisme: La théorie de la gestion de la terreur. In M. Lagacé, *Représentations et discours sur le vieillissement* (pp. 7-36). Québec: Les presses de l'Université Laval.
- Brainard, D. H. (1997). The Psychophysics Toolbox. Spatial Vision (10), 433-436.
- Correll, J., Park, B., Judd, C. M., & Wittenbrink, B. (2002). The police officer's dilemma: Using ethnicity to disambiguate potentially threatening individuals. *Journal of Personnality and Social Psychology*, 83 (6), 1314-1329.
- Cuddy, A. J., Norton, M. I., & Fiske, S. T. (2005). This old stereotype: The pervasiveness ans persistence of the elderly stereotype. *Journal of Social Issue*, 267-285.
- Cuddy, A., & Fiske, S. (2002). Doddering but dear: Process, content and function in stereotyping of older persons. In T. Nelson, *Ageism: Stereotyping and prejudice against older persons* (pp. 3-26). Cambridge: MIT Press.

- Dasgupta, N. (2004). Implicit Ingroup Favoritism, Outgroup Favoritism, and Their Behavioral Manifestations. *Social Justice Research*, *17* (2), 143-169.
- Deutsch, F. M., Zalenski, C. M., & Clark, M. E. (1986). Is there a double standard of aging? *Journal of Applied Social Psychology*, 16, 771-785.
- Devine, P. G. (1989). Stereotypes and prejudice: Their automatic and controlled component.

  \*Journal of personality and social psychology, 56 (1), 5-18.
- Dotsch, R., Wigboldus, D. H., Langner, O., & Knippenberg, A. v. (2008). Ethnic out-group faces are biased in the prejudiced mind. *Psychological science*, *19* (10), 978-980.
- Dumas, R., & Testé, B. (2006). The influence of criminal facial stereotypes on juridic judgments. *Swiss Journal of Psychology*, 65 (4), 237-244.
- Eagly, A. H. (1987). *Sex differences in social behavior: A social-role interpretation.* Hillsdale, New-Jersey: Lawrence Erlbaum Associate.
- Ebner, N. C., Iediger, M., & Lindenberger, U. (2010). FACES—A database of facial expressions in young, middle-aged, and older women and men: Development and validation. *Behavior Research Methods*, 42 (2), 351-362.
- Fiske, S. T. (1998). Stereotyping, prejudice and discrimination. In S. T. Fiske, D. T. Gilbert, & G. Lindzey, *The handbook of social psychology* (Vol. 1, pp. 357-411). boston: McGraw-Hill.
- Fiske, S. T., Cuddy, A. J., Glick, P., & Xu, J. (2002). A model of (often mixed) stereotype content: Competence and warmth respectively follow from perceived status and competition. *Journal of personality and social psychology*, 82 (6), 878-902.
- Fiske, S., & Leyens, J.-P. (2008). *Psychologie sociale.* Bruxelles: de Boeck.

- Fiske, S., Cuddy, A., & Glick, p. (2006). Universal dimensions of social cognition: warmth and competence. *TRENDS in Cognitive Sciences*, *11* (2), 77-83.
- Folstein, M., Folstein, S., & McHugh, P. (1975). Mini-mental state: a practical method for grading the cognitive state of patients for the clinician. *Journal of psychiatric research*, *12*, 189-198.
- Font, H., & Brauer, M. (2013). Cognition social. In L. Bègue, & O. Desrichard, *Traité de psychologie sociale: La science des interactions humaines* (pp. 171-196). Bruxelles: De Boeck.
- Gauthier, J., & Bouchard, S. (1993). Adaptation canadienne-française de la forme révisée du "State-Trait Anxiety Inventory" de Spielberger. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 25 (4), 559-578.
- Gilovich, T., Keltner, D., & Nisbett, R. E. (2011). *Social Psychology.* New-York: W.W. Norton & company.
- Gonsalkorale, K., Sherman, J. W., & Klauer, K. C. (2014). Measures of Implicit Attitudes May Conceal Differences in Implicit Associations: The Case of Antiaging Bias. *Social Psychological and Personality Science*, *5* (3), 271-278.
- Graham, J. R., Harvey, C. R., & Puri, M. (2010, march 15). *A Corporate Beauty Contest*.

  Retrieved november 24, 2015 from Social science research network:

  http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\_id=1571469
- Greenbreg, J., Schimel, J., & Martens, A. (2002). Ageism: Denying the face of the future. In T.

  D. Nelson, *Ageism: Stereotyping and prejudice against older persons.* Cambridge: MIT

  Press.

- Greenwald, A. G., & Banaji, M. R. (1995). Implicit social cognition: Attitudes, self-esteem and stereotypes. *Psychological Review*, *102*, 4-27.
- Greenwald, A. G., McGhee, D. E., & Schwartz, J. L. (1998). Measuring individual differences in implicit cognition: The Implicit Association Test. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74, 1464–1480.
- Griffin, P., & Kogut, D. (1988). Validity of orally administered Beck and Zung Depression Scales in a state hospital setting. *Journal of clinical psychology*, 44 (5), 756-759.
- Hamiltion Veale, J. (2011). *Contrast Sensitivity Test*. Retrieved 04 07, 2015 from Contrast Sensitivity Test: http://www.contrast-sensitivity-test.com/contrast-sensitivity-test.htm
- Haxby, J. V., Hoffman, E. A., & Gobbini, M. I. (2000). The distributed human neural system for face perception. *Trend in cognitive sciences*, *4* (6), 223-233.
- Hiroe, T., Kojima, M., Yamamoto, I., Nojima, S., Kinoshita, Y., Hashimoto, N., et al. (2005).

  Gradtions of clinical severity and sensitivirty to change assessed with the Beck

  Depression Inventory-II in Japanese patients with depression. *Psychiatry Research*,

  135, 229-235.
- Hummert, M. L., Garstka, T. A., & Shaner, J. L. (1997). Stereotyping of older adults: The role of target facial cues and perceiver characteristics. *Psychology and Aging*, *12*, 107-114.
- Hummert, M. L., Garstka, T. A., O'Brien, L. T., Greenwald, A. G., & Mellott, D. S. (2002). Using the Implicit Association Test to Mesure Age Differences in Implicit Social Cognitions.

  \*Psychology and Aging , 17 (3), 482-495.

- Institut de la statistique du Québec. (2017, 12). *Le bilan démographique du Québec.*Retrieved 05 20, 2018 from Institut de la statistique Québec:

  http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2017.pdf
- Islam, M. R., & Hewstone, M. (1993). Dimensions of Contact as Predictors of Intergroup

  Anxiety, Perceived Out-Group Variability, and Out-Group Attitude: An Integrative

  Model. *Personnality and Social Psychology Bulletin, 19,* 700-710.
- Jones, K. P., Sabat, I. E., King, E. B., Ahmad, A., Mccausland, T. C., & Chen, T. (2017). Isms and schisms: A meta-analysis of the prejudice-discrimination relationship across racism, sexism, and ageism. *Journal of Organizational Behavior*, 38, 1076-1110.
- Jost, J. T., & Banaji, M. R. (1994). The role of stereotyping in system justification and the production of false consciousness. *British Journal of Social Psychology*, 1-27.
- Kite, M. E., & Smith Wagner, L. (2004). Attitudes toward Older Adults. In T. D. Nelson, *Ageism: Stereotyping and Prejudice against Older Persons* (pp. 129-161). Cambridge,

  Massachusetts: MIT press.
- Kite, M., Stockdale, G., Whiteley, E., & Johnson, B. (2005). Attitude toward younger and older adults: An updated meta-analytic review. *Journal of Social Issues*, 241-266.
- Krings, F., Sczesny, S., & Kluge, A. (2011). Stereotypical Inferences as Mediators of Age Discrimination: The Role of Competence and Warmth. *British Journal of Management*, 22, 187-201.
- Krosch, A. R., & Amodio, D. M. (2014). Economic scarcity alters the perception of race. *PNAS*Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America, 111

  (25), 9079-9084.

- Kruse, A., & Schmitt, E. (2006). A multidimensional scale for the measurement of agreement with age stereotypes and the salience of age in social interaction. *Ageing and Society*, 393-411.
- Lagacé, M. (2010). *L'âgisme comprendre et changer le regard social sur le vieillissement.*Québec: Les presses de l'Université Laval.
- Lagacé, M., & Terrion, J. L. (2013). Gestion des travailleurs âgés: Les stéréotypes à contrer. Gestion, 38 (2), 30-37.
- Lagacé, M., Tougas, F., Laplante, J., & Neveu, J.-F. (2010). Communication âgiste au travail: une voie vers le désengagement psychologique et la retraite des infirmières d'expérience? *Revue internationnale de psychologie sociale*, 23 (4), 91-121.
- Lalive d'Épinay, C., & Spini, D. (2007). Le grand âge : Un domaine de recherche récent. *Gérontologie et société* , *30* (4), 31-54.
- Lane, K. A., Banaji, M. R., Nosek, B. A., & Greenwald, A. G. (2007). Understanding and using the Implicit Association Test: IV. What we know (so far) about the method. In *Implicit measures of attitudes* (pp. 59-102). New-York: Guilford Press.
- Levy, B. (1996). Improving Memory in Old Age Through Implicit Self-Stereotyping. *Journal of Personality and Social Psycholog*, 71 (06), 1092-1107.
- Levy, B. (2003). Mind matters: Cognitive and physical effects of aging self-stereotypes.

  \*\*Journal of Gerontology: Psychological Sciences, 58, 203-211.
- Levy, B. R., & Banaji, M. R. (2004). Implicit Ageism. In N. T. D., *Ageism: Stereotyping and Prejudice Against Older Persons* (pp. 49-75). Cambridge, Massachusetts: The MIT Press.

- Leyens, J.-P., Yzerbyt, V., & Schadron, G. (1996). *Stéréotype et cognition sociale.* Sprimont: Editions Mardaga.
- Little, A. C., Burt, D. M., & Perrett, D. I. (2006). What is good is beautiful: Face preference reflects desired personality. *Personality and Individual Differences*, 41, 1107-1118.
- Livingston, R. W. (2002). The role of perceived negativity in the moderation of African Americans' implicit and explicit racial attitudes. *Journal of Experimental Social Psychology*, 38 (4), 405-413.
- Lozon, J., & Barratt, J. (2012). *Revera Report on ageism*. Retrieved 09 22, 2015 from International Federation on Ageing: http://www.ifa-fiv.org/publication/demographics/revera-report-on-ageism/
- Lutsky, N. (1980). Attitudes toward old age and elderly persons. *Annual Review of Gerontology*, 1, 287-336.
- Mangini, M., & Biederman, I. (2004). Making the ineffable explicit: Estimating the information employed for face classifications. *Cognitive Science*, 28, 209–226.
- Meisner, B. A. (2012). A meta-analysis of positive and negative age stereotype priming effects on behavior among older adults. *The Journals of Gerontology, Series B:*Psychological Sciences and Social Sciences, 67 (1), 13-17.
- Mitchell, A. (2003). A meta-analysis of the accuracy of the mini-mental state examination in the detection of dementia and mild cognitive impairment. *Journal of Psychiatric*\*Research\*, 43 (4), 411-431.
- Mueller, U., & Mazur, A. (1996). Facial Dominance of West Point Cadets as a Predictor of Later Military Rank. *Social Forces*, 74 (3), 823-850.
- Neugarten, B. (1975). The future and the young-old. *Gerontologist*, 15, 4-9.

- Nicolaj-Iversen, T., Lasen, L., & Solem, P.-E. (2009). A conceptual analysis of ageism. *Nordic Psychology*, 61 (3), 4-22.
- North, M. S., & Fiske, S. T. (2012). An inconvenienced youth? Ageism and its potential intergenerational roots. *Psychological Bulletin*, *138* (5), 982-997.
- Nosek, B. A., Banaji, M. R., & Greenwald, A. G. (2002). Harvesting intergroup attitudes and beliefs from a demonstration website. *Group Dynamics*, 101-115.
- Olivola, C. Y., Eastwick, P., Finkel, E., Hortaçsu, A., Ariely, D., & Todorov, A. (2009). A picture is worth a thousand inferences: first impressions and mate selection in Internet matchmaking and speed-dating. Pittsburgh, PA.
- Oosterhof, N. N., & Todorov, A. (2008). The Functional Basis of Face Evaluation. *Proceedings* of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS), 105 (32), 11087-11092.
- Osman, A., Downs, W., Barrios, F., Kopper, B., Gutierrez, P., & Chiros, C. (1997). Factor

  Structure and psychometric characteristics of the Beck Depression Inventory II.

  Journal of psychopathology and behavioral assessment, 19 (4), 359-375.
- Payne, B. (2001). Prejudice and perception: the role of automatic and controlled processes in misperceiving a weapon. *Journal of personality and social psychology*, 81 (2), 181-192.
- Perry, E., & Finkelstein, L. (1999). Toward a broader view of age discrimination in employment-related decisions: A joint consideration of organizational factors and cognitive processes. *Human Resource Management Review*, *9*, 21-49.

- Porter, S., & Brinke, L. t. (2009). Dangerous decisions: A theoretical framework for understanding how judges assess credibility in the courtroom. *Legal and Criminological Psychology*, 14, 119-134.
- Posthuma, R. A., & Campion, M. A. (2009). Age Stereotypes in the Workplace: Common Stereotypes, Moderators, and Future Research Directions. *Sage journals*, *35* (1), 158-188.
- Ratner, K. G., Amodio, D. M., Ron, D., Wigboldus, D. H., & Knippenberg, A. v. (2014).

  Visualizing minimal ingroup and outgroup faces: implications for impressions, attitudes and behavior. *Journal of personality and social psychology*, 106 (16), 897-911.
- Ratner, K. G., Halim, M. L., & Amodio, D. M. (2013). Perceived stigmatization, ingroup pride, and immune and endocrine activity: Evidence from a community sample of Black and Latina women. *Social Psychological and Personality Science*, *4*, 82-91.
- Rezlescu, C., Duchaine, B., Olivola, C., & Chater, N. (2012). Unfakeable Facial Configurations

  Affect Strategic Choices in Trust Games with or without Information about Past

  Behavior. *PLoS ONE*, 7 (3).
- Rothermund, K. (2005). Effects of Age Stereotypes on Self-Views and Adaptation. In W. Greve, K. Rothermund, & D. Wentura, *The adaptive self: Personal continuity and intentional self-development* (pp. 223-242). Ashland, OH, US: Hogrefe & Huber Publishers.
- Ruppel, S. E., Jenkins, W. J., Griffin, J. L., & Kizer, J. B. (2010). Are They Depressed or Just Old? A Study of Perceptions about the Elderly Suffering from Depression. *North American Journal of Psychology*, *12* (1), 31-42.

- Schmidt, D. F., & Boland, S. M. (1986). Structure of Perceptions of Older Adults: Evidence for Multiple Stereotypes. *Psychology and Aging*, *1* (3), 255-260.
- Schniter, E., & Shields, T. W. (2014). Ageism, honesty, and trust. *Journal of behavioral and experimental economics*, 19-29.
- Sherif, M., Harvey, O., White, J., Hood, W. R., & Sherif, C. W. (1961). *Intergroup conflict and cooperation: The Robbers Cave experiment.* Norman: OK: University Book Exchange.
- Shih, M., Pittinsky, T., & Ambady, N. (1999). Stereotype susceptibility: Identity salience and shifts in quantitative performance. *Psychological Science* (10), 80-83.
- Spielberger, C. D., Gorsuch, R. L., Lushene, P. R., & Jacobs, G. A. (1983). *Manual for the State-Trait Anxiety Inventory*. Palo Alto, CA: Consulting Psychologists Press.
- Stanley, D. A., Sokol-Hessner, P., Banaji, M. R., & Phelps, E. A. (2011). Implicit race attitudes predict trustworthiness judgements and econimic trust decisions. *PNAS*, *108* (19), 7710-7715.
- Statistique Canada. (2013, 06 19). *Population selon l'âge et le sexe*. Retrieved 09 22, 2015 from Statistique Canada: http://www.statcan.gc.ca/pub/91-215-x/2012000/part-partie2-fra.htm
- Sue, S. (2007). Test distance vision using a Snellen chart. *Community Eye Health* , *20* (63), 52.
- Sutherland, C. A., Young, A. W., & Mootz, C. A. (2015). Face gender and stereotypicality influence facial trait evaluation: Counter-stereotypical female faces are negatively evaluated. *British Journal of Psychology*, 106, 186-208.
- Tajfel, H. (1970). Experiments in intergroup discrimination. *Scientific American*, 223, 96-102.

- Todorov, A., Mende-Siedlecki, P., & Dotsch, R. (2013). Social judgments from faces. *Current opinion in neurobiology*, *23*, 373-380.
- Todorov, A., Olivola, C. Y., Dotsch, R., & Mende-Siedlecki, P. (2015). Social attributions from faces: determinants, consequences, accuracy and functional signifiance. *annual review psychology*, 66, 519-545.
- Van Bavel, J. J., & Cunningham, W. A. (2009, 02 17). Self-Categorization with a novel mixed-race group moderates automatic social and racial biases. *Personality and social psychology bulletin*, 321-333.
- West, S. K., Munoz, B., Rubon, G. S., Schein, O. D., Bandeen-Roche, K., Zeger, S. (1997).

  Function and visual impairment in a population-based study of older adults. The SEE project. Salisbury Eye Evaluation. *Investigative ophthalmology & visual science*, 38 (1), 72-82.
- Willis, J., & Todorov, A. (2006). First impressions: Making up your mind after a 100ms exposure to a face. *Psychological science*, *17* (7), 592-598.

## APPENDICE A: QUESTIONNAIRES

Questionnaire de renseignements sociodémographiques et de santé :

## Questionnaire de renseignements généraux

Identification:			
Date :			
Les renseignements fournis expérimentateurs y auront a (Le genre masculin sera uti	ıccès.		t gardés strictement confidentiels et seuls les
☐ Le participant a cor suivantes :	ısenti verbale	ment à répoi	ndre aux différentes questions
Nom:			<del></del>
Courriel pour vous rejoind Adresse :			
Numéro de téléphone :			
Âge:			
Sexe:	□ femme	□ homme	
1. Occupation actuelle:			Depuis:
□ viva □ sép □ veu	rié et vivant a ant en union l aré/divorcé	,	ointe
3. Avez-vous des enfants :	□ oui	□ non	Si oui, combien?

4. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous	ayez atteint?	
□ aucune scolarité		
□ Primaire (1-7 années)		
□ Secondaire (8-12 années)		
□ Collégial		
_		
□ Universitaire		
5. Plusieurs personnes rapportent se sentir plus vieux	ou plus jeune qu'ils le sont	vraiment.
Quel âge vous sentez-vous la plupart du temps?		
Inventaire des problèmes chroi	niques de santé	
1. Avez-vous actuellement une des maladies suivantes:		
De la pression artérielle (haute ou basse pression)	on): Oui:	Non :
De l'arthrite ou des rhumatismes	Oui :	Non :
<ul> <li>Une maladie du cœur (problème cardiaque ou a</li> <li>Une maladie de l'œil (glaucome, cataracte) :</li> </ul>		Non:
<ul> <li>Une maladie de l'œil (glaucome, cataracte) :</li> <li>De sérieux maux de dos ou de la colonne vertéb</li> </ul>	Oui : rale : Oui :	Non : Non :
<ul> <li>Des troubles digestifs ou ulcères d'estomac :</li> </ul>	Oui :	Non :
• Le diabète :	Oui :	Non :
• De l'anémie :	Oui :	Non :
<ul> <li>De l'hypercholestérolémie :</li> </ul>	Oui :	Non:
<ul> <li>De l'asthme, emphysème, bronchite, toux persis</li> </ul>	stante: Oui:	Non:
<ul> <li>Une maladie du foie :</li> </ul>	Oui :	Non :
<ul> <li>Une maladie du rein ou un problème urinaire (p</li> </ul>		Non :
• Un trouble du sommeil :	Oui :	Non:
• De daltonisme :	Oui :	Non :
Souffrez-vous d'une autre maladie chronique? Si ou	ui, laquelle?	
	<del>-</del>	
2. Avez-vous déjà souffert d'une des maladies suivante	s:	
Accident vasculaire cérébral :	Oui : Nor	1:
• Traumatisme crânien :		1:

<ul> <li>Une dépression :</li> </ul>	Oui :	Non:
<ul> <li>Trouble de santé mentale :</li> </ul>	Oui :	Non :
• Épilepsie :	Oui :	Non :
<ul> <li>Des migraines ou de maux de tête</li> </ul>	e fréquents : Oui :	Non :
3. Avez-vous déjà :		
<ul> <li>Perdu connaissance sans raison é</li> </ul>		Non :
• Subit une anesthésie générale :	Oui :	Non :
• Subit une chirurgie au cerveau :	Oui :	Non:
<ul><li>Subit une chirurgie aux mains :</li><li>Autres :</li></ul>	Oui :	Non :
4. Y a-t-il des membres de votre famille p	•	
• Trouble de santé mentale :	Oui :	Non :
• Maladies du cœur :	Oui :	Non :
Accidents cérébraux-vasculaires :     Dégrapaier		Non:
<ul><li>Dépression :</li><li>Autres :</li></ul>	Oui :	Non :
5. Énumérez tous les médicaments (y co	mpris les anovulants) que vous	s prenez actuellement?
Si le participant ne sait pas quels médicar prochain rendez-vous.	nents il consomme, lui demando	er de les apporter lors du
7. Quelles sont vos habitudes de consom	mation de tabac?	
Aucune : Cigarettes par jour :		
Cigarettes par jour : Cigarettes par semaine :		

8. Quelles sont vos habitudes de consommation de drogue?
Type de drogue :
Aucune:  Consommation par jour:  Consommation par semaine:
9. Quelles sont vos habitudes de consommation d'alcool?
Aucune : Occasionnelle : Quotidienne :
Si quotidienne, quel est le nombre de breuvages alcoolisés?
N.B. Un breuvage alcoolisé = 1 verre de vin, une bière ou un verre de « fort ».

## Inventaire de Trait d'anxiété (IASTA-Y2) :

# QUESTIONNAIRE D'EVALUATION PERSONNELLE IASTA (Forme Y-2)

CONSIGNES: Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'énoncés qui ont déjà été utilisés par les gens pour se décrire. Lisez chaque énoncé, puis en encerclant le chiffre approprié à droite de l'énoncé, indiquez comment vous vous sentez en général. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Ne vous attardez pas trop longtemps sur un énoncé ou l'autre mais donnez la réponse qui vous semble décrire le mieux les sentiments que vous éprouvez en général.	Presque jamais	Quelquefois	Souvent	Presque toujours
21. Je me sens bien	1	2	3	4
22. Je me sens nerveux(se) et agité(e)	1	2	3	4
23. Je me sens content(e) de moi-même	1	2	3	4
24. Je voudrais être aussi heureux(se) que les autres semblent l'être	1	2	3	4
25. J'ai l'impression d'être un(e) raté(e)	1	2	3	4
26. Je me sens reposé(e)	1	2	3	4
27. Je suis d'un grand calme	1	2	3	4
28. Je sens que les difficultés s'accumulent au point où je n'arrive pas à les surmonter	1	2	3	4
29. Je m'en fais trop pour des choses qui n'en valent pas vraiment la peine	1	2	3	4
30. Je suis heureux(se)	1	2	3	4
31. J'ai des pensées troublantes	1	2	3	4
32. Je manque de confiance en moi	1	2	3	4
33. Je me sens en sécurité	1	2	3	4
34. Prendre des décisions m'est facile	1	2	3	4
35. Je sens que je ne suis pas à la hauteur de la situation	1	2	3	4
36. Je suis satisfait(e)	1	2	3	4
37. Des idées sans importance me passent par la tête et me tracassent	1	2	3	4
38. Je prends les désappointements tellement à coeur que je n'arrive pas à les chasser de mon esprit	1	2	3	4
39. Je suis une personne qui a les nerfs solides	1	2	3	4
40. Je deviens tendu(e) ou bouleversé(e) quand je songe à mes préoccupations et à mes intérêts récents	1	2	3	4

<sup>©</sup> Tous droits réservés.

## Inventaire de dépression de BECK (BDI-II) :

ŀ		Date:
		année / mois / jour
	m Sexe □ M □ F Profession	Situation de famille   marié(e)   vivant maritales   divorcé(e)   veuf(ve)   séparé(e)   célibataire   Niveau d'études
n		d'énoncés. Veuillez lire avec soin chacun de ces groupes puis, dans
q n	que groupe, choisissez <b>l'énoncé</b> qui décrit le <b>n</b> ta <b>ines, incluant aujourd'hui.</b> Encerclez alors noncés, vous en trouvez plusieurs qui semblent fre le plus élevé et encerclez ce chiffre. Assure	sieux comment vous vous êtes senti(e) au cours des deux dernières e chiffre placé devant l'énoncé que vous avez choisi. Si, dans un gro décrire également bien ce que vous ressentez, choisissez celui qui a l z-vous bien de ne choisir qu'un seul énoncé dans chaque groupe, nabitudes de sommeil) et le groupe n° 18 (modifications de l'appétit).
	Tristesse	5 Sentiments de culpabilité
	0 Je ne me sens pas triste.	0 Je ne me sens pas particulièrement coupable.
	1 Je me sens très souvent triste.	1 Je me sens coupable pour bien des choses que
	2 Je suis tout le temps triste.	j'ai faites ou que j'aurais dû faire.
	3 Je suis si triste ou si malheureux(se), qu	1
	n'est pas supportable.	3 Je me sens tout le temps coupable.
	Pessimisme	6 Sentiment d'être puni(e)
	O Je ne suis pas découragé(e) face à mon av	o so n ai pas ie somment a cue punte.
	1 Je me sens plus découragé(e) qu'avant f	ace à 1 Je sens que je pourrais être puni(e).
	mon avenir.	2 Je m'attends à être puni(e).
	2 Je ne m'attends pas à ce que les choses s'arrangent pour moi.	3 J'ai le sentiment d'être puni(e).
	3 J'ai le sentiment que mon avenir est san	ecnoir
	et qu'il ne peut qu'empirer.	. Continients negatins envers sor-meme
		0 Mes sentiments envers moi-même n'ont pas chang
	Échecs dans le passé	1 J'ai perdu confiance en moi.
	0 Je n'ai pas le sentiment d'avoir échoué dan	s la vie,  2 Je suis déçu(e) par moi-même. 3 Je ne m'aime pas du tout.
	d'être un(e) raté(e).	5 Je ne in aime pas du tout.
	1 J'ai échoué plus souvent que je n'aurais	X ATTITUDE CLITICITE EU/OLE EUI
	2 Quand je pense à mon passé, je constate	un
	grand nombre d'échecs.	411 -1 14 1
	3 J'ai le sentiment d'avoir complètement ra vie.	e ma  1 Je suis plus critique envers moi-même que je n
	vie.	l'étais.
	Perte de plaisir	2 Je me reproche tous mes défauts.
	O J'éprouve toujours autant de plaisir qu'a aux choses qui me plaisent.	yant 3 Je me reproche tous les malheurs qui arrivent.
	1 Je n'éprouve pas autant de plaisir aux ch	9 Pensées ou désirs de suicide
	qu'avant.	0 Je ne pense pas du tout à me suicider.
	2 J'éprouve très peu de plaisir aux choses	Family Fa
	plaisaient habituellement.	le ferais pas.
	3 Je n'éprouve aucun plaisir aux choses qu	i me 2 J'aimerais me suicider.
	plaisaient habituellement.	3 Je me suiciderais si l'occasion se présentait.
		4

ecpo du Centre de Psychologie Copyright © 1997 par Aaron T. Beck
Tous droits réservés. Toute reproduction ou transmission, même partielle, de cet ouvrage
par quelque procédé que ce soit, électronique, mécanique ou autre, y compris la photocopie,
les bandes magnétiques et les systèmes d'emmagasinage et d'extraction de l'information,
sans la permission écrite de l'éditeur, est interdite. Imprimé au Canada.

0-7747-5230-0

#### 10 Pleurs

- 0 Je ne pleure pas plus qu'avant.
- 1 Je pleure plus qu'avant.
- 2 Je pleure pour la moindre petite chose.
- Je voudrais pleurer mais je n'en suis pas capable.

#### 11 Agitation

- Je ne suis pas plus agité(e) ou plus tendu(e) que d'habitude.
- 1 Je me sens plus agité(e) ou plus tendu(e) que d'habitude.
- 2 Je suis si agité(e) ou tendu(e) que j'ai du mal à rester tranquille.
- 3 Je suis si agité(e) ou tendu(e) que je dois continuellement bouger ou faire quelque chose.

#### 12 Perte d'intérêt

- 0 Je n'ai pas perdu d'intérêt pour les gens ou pour les activités.
- Je m'intéresse moins qu'avant aux gens et aux choses.
- 2 Je ne m'intéresse presque plus aux gens et aux choses.
- 3 J'ai du mal à m'intéresser à quoi que ce soit.

#### 13 Indécision

- 0 Je prends des décisions toujours aussi bien qu'avant.
- 1 Il m'est plus difficile que d'habitude de prendre des décisions.
- 2 J'ai beaucoup plus de mal qu'avant à prendre des décisions.
- 3 J'ai du mal à prendre n'importe quelle décision.

#### 14 Dévalorisation

- 0 Je pense être quelqu'un de valable.
- Je ne crois pas avoir autant de valeur ni être aussi utile qu'avant.
- 2 Je me sens moins valable que les autres.
- 3 Je sens que je ne vaux absolument rien.

#### 15 Perte d'énergie

- 0 J'ai toujours autant d'énergie qu'avant.
- 1 J'ai moins d'énergie qu'avant.
- 2 Je n'ai pas assez d'énergie pour pouvoir faire grand-chose.
- J'ai trop peu d'énergie pour faire quoi que ce soit.

#### 16 Modifications dans les habitudes de sommeil

- 0 Mes habitudes de sommeil n'ont pas changé.
- 1a Je dors un peu plus que d'habitude.
- 1b Je dors un peu moins que d'habitude.
- 2a Je dors beaucoup plus que d'habitude.
- 2b Je dors beaucoup moins que d'habitude.
- 3a Je dors presque toute la journée.
- 3b Je me réveille une ou deux heures plus tôt et je suis incapable de me rendormir.

#### 17 Irritabilité

- 0 Je ne suis pas plus irritable que d'habitude.
- Je suis plus irritable que d'habitude.
- 2 Je suis beaucoup plus irritable que d'habitude.
- 3 Je suis constamment irritable.

#### 18 Modifications de l'appétit

- 0 Mon appétit n'a pas changé.
- 1a J'ai un peu moins d'appétit que d'habitude.
- 1b J'ai un peu plus d'appétit que d'habitude.
- 2a J'ai beaucoup moins d'appétit que d'habitude.
- 2b J'ai beaucoup plus d'appétit que d'habitude.
- 3a Je n'ai pas d'appétit du tout.
- 3b J'ai constamment envie de manger.

#### 19 Difficulté à se concentrer

- 0 Je parviens à me concentrer toujours aussi bien qu'avant.
- 1 Je ne parviens pas à me concentrer aussi bien que d'habitude.
- 2 J'ai du mal à me concentrer longtemps sur quoi que ce soit.
- Je me trouve incapable de me concentrer sur quoi que ce soit.

#### 20 Fatigue

- 0 Je ne suis pas plus fatigué(e) que d'habitude.
- 1 Je me fatigue plus facilement que d'habitude.
- 2 Je suis trop fatigué(e) pour faire un grand nombre de choses que je faisais avant.
- 3 Je suis trop fatigué(e) pour faire la plupart des choses que je faisais avant.

#### 21 Perte d'intérêt pour le sexe

- O Je n'ai pas noté de changement récent dans mon intérêt pour le sexe.
- 1 Le sexe m'intéresse moins qu'avant.
- 2 Le sexe m'intéresse beaucoup moins maintenant.
- 3 J'ai perdu tout intérêt pour le sexe.

Note: Ce formulaire est imprimé en noir et bleu. Si ces deux couleurs n'apparaissent pas sur le présent exemplaire, c'est qu'il a été photocopié en violation des lois ayant trait aux droits d'auteur. \_\_ Sous-total, page 2

\_ Sous-total, page 1

Score total

## Mini-Mental State Examination (MMSE):

Examen de Folstein sur l'état mental (AH-107 DT (rév. 04-10))

Nom de								
l'établissement	· Andrew Commence of the comme		-		* *	*		
A) Orientation					-	COTE		OTE
Demander au sujet :					. ,	MAXIMALI	שם	BUJI
1- Quel est	le mo		_	M Me J le jour de la semaine niver 🔲	V S	5	.(	1
2- Où sommes-nous	Province			Paya		,5	ı	
ence	Ville, village		Lieu (hópita	l, cabinet, maison, etc.)	Étage	J		
B) Enregistrement	PARTY.							
3- Mentionner un des g	groupes de 9 mots aulvants; p	rendre une seconde p	our pronon	chemise, bleu, ho	onnêteté ( )	1		
				ou chausaure, brun, ou chandall, blanc, c		8	(	.)
Donner 1 point pour	ier au syjet de répéter les 3 m chaque bonne réponse au 1ª d'essals et le noter. Pour injon	essal. Répéter l'exer	cice jusqu'à			Nombre d'essain		
C) Attention et calci	ul (cocher l'un ou l'autre test)							
4- Demander au su	ijet de faire la soustraction par 100 - 7 = ( ) 937		( ) 79	-7 = ( ) 72-		5	.(	)
. Demander au au	jet d'épeler le mot « MONDE	» à l'envers. (EDNOM	1):	(écrire les lettres)		)		
D) Rétention mnésie	que	<u> </u>	····		·			-
5- Demander au sujet d	le répéter les 3 mots déjà mer	ntionnés ;		chemise, bleu, ho	nnêteté ( )	1		
				chaussure, brun, o		3	(	)
				chandall, blanc, cl	harité ( )	,		
E) Langage								
6- Montrer au sujet un c	crayon ( ) une montre (	) et lui demander d	de nommer	l'objet.		2	(	)
7- Demander au aujet d	le répéler la phrase suivante :	« Pas de si ni de m	nais ».			1	3 (	)
B- Demander au sujet d	l'obéir à un ordre en 3 temps :	et redonnez-le mol	37,			3	(	)
		N.B. : Demander au su	ijet droitler di	e prendre de la main ac	uche et vice versa.			

Traduction et adeptation française non validées du « Mini-Mental State » de Folstein, M.F., Folstein, S.E., Mc Hugh, P.R. : « Mini-Mental State » . A practical method for grading the cognitive state

9- Demander au sujet de lier et de suiver l'anticion suivante :	DU SU	COTE MAXIMALE				Langage (suite)
(eujel, verbe, sans égard sux fautes)  Proxic des construction  I- Demander au eujet de popier le dessin sulvant :  COTE MAXIMALE : 30  COTE DU SUJET :  Providation des accres :  accret de moins de 34 points à l'examen de Folatein aur l'état mental détermine une altération pronctions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étiologique.  Cord d'années de accolarité du sujet :  Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :  Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant somme as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :		. 1	YEUX »	« FERMEZ V	ujel de lire el udion sulvante :	
(eujel, verbe, sans égard sux fautes)  Proxic des construction  I- Demander au eujet de popier le dessin sulvant :  COTE MAXIMALE : 30  COTE DU SUJET :  Providation des accres :  accret de moins de 34 points à l'examen de Folatein aur l'état mental détermine une altération pronctions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étiologique.  Cord d'années de accolarité du sujet :  Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :  Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant somme as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :		1 2 3 <sup>3</sup> 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	processor and the second s	ates accombine agricultural estado chendra accidente accidente de accidente estado en accidente estado con acc	ujet d'écrire une phrase :	Demander au sujet d'
Proxic de construction  Demander au eulet de popier le dessin suivant :  COTE MAXIMALE : 30  COTE DU SUJET :  sorre de moins de 34 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération récordions cognitives. Ce sest ne permet cependant pas de faire un diagnostic éticlogique.  Cord'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant somno as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :	1	1				
toroctions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un disgnostic étiologique.  Evaluer le niveau de conscience du sujet : vigillant   somno as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :			A CONTRACTOR OF THE PROPERTY O	(sujet, verbe, sana égard aux fautes		
COTE MAXIMALE: 30  GOTE DU SUJET:					struction	Praxie de construc
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno				vant:	ijet de popier le dessin suiva	Demander au eujet de
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno				1		
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno					and among the second second	
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno					1	
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno					1	
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno				\ / \		
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno	( )	4				
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
cote du sujet :  exprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération r'oractions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic étlologique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno		30	COTE MAXIMALE :			
erprétation des scores : score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération i fonctions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faire un diagnostic éticlogique.  bre d'années de scolarité du sujet :Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno						
score de moins de 24 points à l'examen de Foistein sur l'état mental détermine une altération rionctions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faîre un diagnostic éticlogique.  bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant somno as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :			COTE DU SUJET :			
riforctions cognitives. Ce test ne permet cependant pas de faîre un diagnostic éticlogique.  bre d'années de scolarité du sujet :Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant  somno as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :					ores :	rétation des scores
bre d'années de scolarité du sujet : Évaluer le niveau de conscience du sujet : vigilant 🗌 somno as d'incapacité du sujet à être évalué, spécifier :						
as d'Incapacité du sujet à être évalué, spécifier :			gique.	rependant pas de faire un diagno	ives. Ce test ne permet ce	onctions cognitives.
as d'Incapacité du sujet à être évalué, spécifier :	-					
	olent [	somno	nscience du sujet : vigllant 🗌	Évaluer le nive	scolarité du sujet :	e d'années de scola
が、 1995年 1				pécifier :	u sujet à être évalué, spé	d'incapacité du suje
が、 1995年 1	10000 0000	WINE A CONSTRUCTION	The second confidence is the second continue of the second continue	tions from the second subsequent and second to the second	The Processor Control of the Control	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
uer les conditions ayant pu influencer l'évaluation				oo y wax oo	THE SALE OF STORE WAS ARRESTED AND A SALE OF SALES AND A SALE OF SALE OF SALES AND A SALE OF SALES AND A SALE OF SALES AND A SALE OF SALE OF SALES AND A SALE OF SALES	ment of the policies and the commence of the com-
The second control of		THE PERSON NAMED IN BUILDINGS	A STATE OF THE STA	evaluation	s ayant pu influencer l'év	r les conditions ava
THE LAND WINDS AND THE PARTY OF	a. surrenant fa w	No. of the state o	cathorinii audoresonadd i carninaean cubann donaach o geol cuidiúnniúi cuid ordan	The second secon		
・	ent meneral and	Mary - Charles Mary Mary 1979	to determine the second territor of the state of the state of the second	- the attraction that are not of bearing and the expect to see what are in sec. I have beautiful cover a	190 Silve management of consequence of the designation of the consequence of the conseque	er aggertinen haller i Ville tempelet i gangapatteri kip Silva ayanga
Annae Mois Jour			e de la companya della companya dell		111	11111

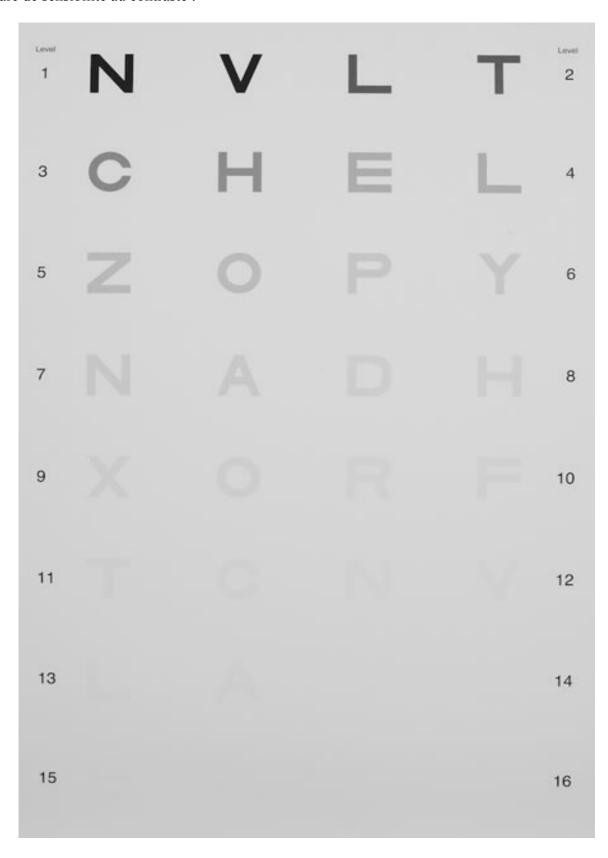
Échelle de Snellen :

# **Charte de Snellen**

\_\_\_\_\_

	1	20/200
FP	2	20/100
TOZ	3	20/70
LPED	4	20/50
PECFD	5	20/40
EDFCZP	6	20/30
FELOPZD	7	20/25
DEFPOTEC	8	20/20
LEFODPCT	9	
FDPLTCEO	10	
PEZOLC FTD	11	

## Mesure de sensibilité au contraste :



Version française de la Fraboni Scale of Ageism-Revisited :

## Fraboni of Ageism Scale-Revised Adaptation française

(Boudjemad et Gana, 2009)

Voici quelques énoncés concernant les personnes jeunes et les personnes âgées. À chaque énoncé, vous devez indiquer si vous êtes « en accord » ou « en désaccord ». Vous pouvez nuancer vos réponses en utilisant toutes les cases intermédiaires. Il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses. Il ne s'agit pas d'un test. Répondez en toute sincérité : le questionnaire est anonyme.

Merci de vérifier que vous avez répondu à toutes les questions.

	Fortemen t en désaccord	En désaccor d	En accor d	Fortemen t en accord	
1. Le suicide des adolescents est plus tragique que celui des personnes âgées.	1	2		3	4
2. Beaucoup de personnes âgées sont avares et amassent leur argent et leurs biens.	1	2		3	4
3. De nombreuses personnes âgées ne voient pas l'intérêt de se faire de nouveaux amis et préfèrent se contenter du cercle d'amis qu'ils depuis des années.	ont 1	2		3	4
4. Beaucoup de personnes âgées ne font que vivre le passé.	dans 1	2		3	4
5. Parfois, quand je vois des personnes âgées, j'év de croiser leur regard.	vite 1	2		3	4
6. Je n'apprécie pas que les personnes âgées enga la conversation avec moi.	gent 1	2		3	4
7. On ne peut espérer une conversation intéressar complexe avec la plupart des personnes âgées.	nte et 1	2		3	4
8. Il peut paraître normal de se sentir déprimé que est entouré de personnes âgées.	ıand on 1	2		3	4
9. Les personnes âgées devraient se trouver des a leur âge.	mis de 1	2		3	4
10. Les personnes âgées devraient se sentir les bier dans les réunions entre jeunes.	ivenus 1	2		3	4

Fortemen

	Fortemen	En	En	Fortemen	
	t en	désaccor	accor	t en	
	désaccord	d	d	accord	
11. Si on m'invitait, je préférerais ne pas participer à	ù une				
journée porte ouverte d'un club de troisième âge		2		3	4
Journes personal and an eras are transcente age	-	_			-
12 Dangarungliamant ia na saukaitanais nas nassau ka					
12. Personnellement, je ne souhaiterais pas passer be	aucoup	•			
de temps en compagnie d'une personne âgée.	1	2		3	4
13. Les personnes âgées n'ont pas vraiment besoin d	'utiliser				
les installations sportives de la collectivité.	1	2		3	4
ies installations sportifies at in concentrate	-	_			•
14 On no dovusit nos foire configues à la plument de	_				
14. On ne devrait pas faire confiance à la plupart des	_	•			
personnes âgées pour s'occuper d'enfants.	1	2		3	4
15. Beaucoup de personnes âgées sont plus heureuses	S				
lorsqu'elles sont en compagnie de personnes de lo					
	1	2		3	4
âge.	1	2		3	7
16. Il est préférable que les personnes âgées vivent là	où				
elles ne gênent personne.	1	2		3	4
•					
17. La plupart des personnes âgées sont d'agréable					
	1	2		3	4
compagnie.	1	2		3	4
18. Il est triste de constater la situation difficile dans					
laquelle se trouvent les personnes âgées dans la					
société actuelle.	1	2		3	4
10. On devenit engagnagen les neusennes âgées à					
19. On devrait encourager les personnes âgées à		•			
exprimer leurs idées politiques.	1	2		3	4
20. La plupart des personnes âgées sont intéressante	s, car				
chacune possède sa propre identité.	1	2		3	4
randa ya ka aka a a ka aka a a a a a a a a a	_	_			_
21 Dequeeur de neusennes âgées envoient une maux	a <b>i</b> sa				
21. Beaucoup de personnes âgées auraient une mauv		•			
hygiène corporelle.	1	2		3	4
22. La plupart des personnes âgées peuvent être agac	cantes,				
car elles racontent sans cesse les mêmes histoires.	-	2		3	4
the medical said copie ies memes motories		-		_	•
22 I og novgonnog ågáng ag mleimment dements	0.5				
23. Les personnes âgées se plaignent davantage que l		_			
autres.	1	2		3	4

Fortemen

En

En

Nombre de contacts avec des personnes jeunes et âgées : NOM:\_\_\_\_\_ Date: NOMBRE DE CONTACTS AVEC DES PERSONNES JEUNES ET ÂGÉES PARTIE A (S.V.P., entourez le chiffre approprié). Rarement Très fréquemment (très faible) (très élevée) Évaluer la fréquence de vos contacts avec des personnes âgées de 65 ans. 5 Évaluer la fréquence de vos contacts avec des personnes âgées 4 entre 20 et 30 ans. PARTIE B

Répondez aux deux questions suivantes :

Combien de personnes âgées de 65 ans et plus connaissez-vous assez bien\*?

Combien de personnes âgées entre 20 et 30 ans connaissez-vous assez bien\*?

\* vous connaissez leur nom, vous échangez de manière confortable avec eux.

## **MERCI**

### APPENDICE B : DÉFINITIONS DES JUGEMENTS

### Le leadership

Le leadership est la capacité d'une personne à influencer les membres de son groupe. Le leader entretient une relation de confiance mutuelle avec son groupe. Être un leader est une reconnaissance, et non un statut. Un leader tient son autorité des membres du groupe, qui le reconnaissent comme tel.

#### La dominance

Personne qui tente de s'imposer et d'imposer ses propres valeurs aux autres. Il occupe ou tente d'occuper une position hiérarchique supérieure et prends les mesures nécessaires pour arriver à ses fins.